Collection complète
TAGHeuer
SUISSE DEPUIS 1860
Étanche jusqu'à 200 mètres
le roy
7139, rue ST-HUBERT
277-3127

3

La Presse

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

GUESS
JEANS
1-800-661-GUESS

MONTRÉAL, JEUDI 14 DÉCEMBRE 1995 | 112e ANNÉE No 56 | 72 PAGES, 6 CAHIERS | Îles-de-la-Madeleine 1 $ Floride 1,60 $ US | 60¢ Taxes en sus

Météo

Ciel nuageux avec neige, venteux
max -7 / min -8
page S 16

Actualités



Plusieurs incendies à Montréal
page A 3

Sports

Le nouveau Forum s'appelle... le Centre Molson
page S 2

Girerd



Index

Annonces classées	
- immobilier	C5, C6
- marchandises	C6
- emplois	C7
- automobile	C7, D13, D14
- propositions d'affaires	D14
Arts et spectacles	D7 à D12
- choix d'émissions	D11
- ciné-horaires	D11
- télévision	D9
Bridge	D13
Décès	D15
Économie	E1 à E8
Éditorial	B2
Êtes-vous observateur?	C5
Horoscope	C7
Loteries	A13
Monde	C1, C3, C4
Mots croisés	D13, S10
Mot mystère	C7
Opinions	B3
Politique	B1, B3 à B5
Sports	Tabloid
- Ronald King	S 5

6 21924 98765 1

1,5 milliard pour les réfugiés en 11 ans

Le Québec fait face à des coûts croissants qui deviennent prohibitifs

FRANÇOIS BERGER

L'afflux croissant de réfugiés au Québec représente un fardeau financier de plus en plus lourd pour le gouvernement québécois, qui vient d'engager une révision de l'accord sur l'immigration conclu il y a quatre ans avec Ottawa.

Selon un document interne du ministère québécois de l'Immigration, dont *La Presse* a obtenu copie, le coût des services publics fournis aux revendicateurs du statut de réfugié par le seul gouvernement du Québec, a dépassé 1,2 milliard de dollars depuis dix ans, auquel il faut ajouter encore plus de 200 millions pour l'année en cours (1995-96).

La facture n'a fait que croître depuis le début de la décennie 1990, selon le document statistique préparé en novembre dernier par la Direction des politiques et programmes d'immigration du ministère. Pour les quatre années terminées en mars dernier, elle était de 670 millions.

Pour chaque réfugié, le coût annuel des services sociaux et de santé, de l'aide sociale, de l'aide juridique, de l'éducation et de l'administration des programmes s'établissait à 14 300 dollars, en 1993-94, comparativement à 10 710 dollars en 1991-92. Ce coût a bondi au-dessus de 15 000 dollars l'an dernier.

Étant donné qu'un demandeur d'asile reste au moins 18 mois aux crochets de l'État, pendant que le gouvernement fédéral traite sa demande, le coût pour le gouvernement du Québec peut maintenant atteindre jusqu'à 22 000 dollars pour chaque réfugié en attente de statut.

Il s'agit uniquement des coûts impartis au gouvernement du Québec, ce qui exclut les frais engagés au Québec par le ministère canadien de l'Immigration et un organisme fédéral comme la Commission de l'immigration et du statut de réfugié, chargée d'accorder ou de refuser la qualité de véritable réfugié aux demandeurs d'asile politique.

À Ottawa, la porte-parole Pam Cullum, d'Immigration-Canada, affirme qu'aucune estimation des coûts n'a été réalisée récemment, parce que « il y a tellement de variables ». Le fédéral s'occupe de l'accueil des revendicateurs aux frontières, de l'examen des demandes et des renvois à l'extérieur du pays quand un demandeur d'asile est débouté. Il exploite aussi à Montréal un centre de détention.

Au Québec, c'est l'aide sociale octroyée aux revendicateurs qui coûte le plus cher (57 pour cent des 140 millions estimés pour l'an dernier). Depuis dix ans, l'aide sociale versée aux réfugiés en attente de statut a dépassé les 700 millions. Vient ensuite une somme de 284 millions consentie par le ministère de l'Éducation pour les classes d'accueil

VOIR COÛTS EN A2

30 000$ par mois pour conseiller Parizeau

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse

QUÉBEC

Comme conseiller juridique du premier ministre Parizeau, l'avocat Yvon Martineau a reçu 90 000 $ pour un mandat de trois mois, un autre contrat hors normes accepté par le Conseil du Trésor.

Par ailleurs, le ministre de la Sécurité publique, Serge Ménard, a confirmé hier à *La Presse* que l'escouade des crimes économiques de la Sûreté du Québec avait commencé à interroger des témoins dans le dossier des contrats du secrétariat à la Restructuration. Le directeur de la SQ, Serge Barbeau, le lui a confirmé hier, mais à ce stade, il s'agit uniquement d'une « vérification pour voir s'il y a matière à enquête formelle », d'expliquer M. Ménard.

En Chambre hier l'opposition libérale a encore une fois tenté d'agrandir le cercle des contrats alloués sans trop de contrôles pour préparer le référendum. Selon le président du Conseil du Trésor, Jacques Léonard, bien des dérogations aux règles s'expliquent par l'urgence ; le gouvernement pensait tenir son référendum dès le printemps, a-t-il expliqué hier.

Mais soutient le leader parlementaire libéral Pierre Paradis, dans le cas de Me Martineau, on ne peut guère expliquer « l'urgence politique d'octroyer un tel contrat à un conseiller personnel ».

Le tarif accordé à M. Martineau équivaut à 350 000 $ pour un an, soit plus que ce qu'il reçoit comme président d'Hydro Québec, poste qu'il occupe depuis le printemps dernier. Le contrat de Me Martineau précise que les 90 000 $ valent pour la période du 21 décembre 1994 au 31 mars 1995.

Jacques Parizeau explique que le poste de conseiller juridique du premier ministre n'est pas né avec M. Martineau. Le juge Louis-Philippe Pigeon jouait ce rôle pour le premier ministre Lesage, tout comme Yves Pratte devait le faire par la suite.

VOIR MARTINEAU EN A2

■ Parizeau a forcé Le Hir à se retirer *Page B1*

LES GUIGNOLÉES EN PANNE



PHOTO PIERRE CÔTÉ *La Presse*

Les Montréalais sont beaucoup sollicités pour venir aider les démunis à l'occasion des Fêtes.

Les organismes de secours lancent un cri d'alarme

MATHIEU PERREAULT

Les organismes qui préparent des paniers de Noël à l'intention des familles démunies lancent un cri d'alarme : si les guignolées continuent à susciter aussi peu d'engouement, de nombreux foyers vont passer le réveillon la table vide.

L'Armée du salut, Jeunesse au soleil, les magasins Partage et la Saint-Vincent-de-Paul ont reçu entre 20 et 40 % moins de dons cette année. Les quatre institutions distribuent des vivres à près de 35 000 familles montréalaises avant les Fêtes.

« Dans mon quartier, des gens qui donnaient l'an passé nous ont demandé de l'aide cet hiver », constate M. Robert Galarneau, un bénévole de la Saint-Vincent-de-Paul qui connaît beaucoup de monde dans son coin car sa famille aide les plus mal pris depuis trois générations. « On voit bien qu'ils sont gênés, mais on leur explique qu'ils ne sont pas les seuls à étirer l'argent du mois. »

Demain, la guignolée de Radio-Canada devrait donner un bon coup de pouce à Jeunesse au soleil, dont les entrepôts sont presque vides. « Seulement 220 entreprises nous aident alors qu'elles étaient 400 l'an dernier », soutient M. Manny Perris, porte-parole de l'organisme qui a reçu 14 000 demandes pour des paniers de Noël, 2000 de plus qu'en 1994. « Comme les deux tiers des dons proviennent de compagnies, nous pourrions devoir annuler les traditionnelles « journées des oubliés », le jour et le lendemain de Noël. »

Ces guignolées à grande échelle sont cruciales pour les banques alimentaires. Les policiers de la CUM ont remis 125 000 $ à Jeunesse au soleil et l'an dernier, Radio-Canada avait récolté 100 000 $ et 155 tonnes de nourriture. La guignolée de Radio-Canada se tient aux stations-service Petro-Canada près des stations de métro Henri-Bourassa et Radisson, au métro Namur, à la Maison de la société et, le matin, à Jeunesse au soleil, au 4251 Saint-Urbain. ❑

Garderies: Axworthy surprend même Paul Martin

GILLES GAUTHIER
du bureau de La Presse

OTTAWA

La main droite sait-elle ce que fait la main gauche au sein du gouvernement Chrétien en matière de programmes sociaux ?

Hier, le ministre des Finances, Paul Martin, discutait avec ses homologues provinciaux des compressions de plusieurs milliards dans les transferts d'argent d'Ottawa aux provinces pour la santé, l'éducation et l'aide sociale. En même temps, son collègue du Développement des Ressources Humaines, Lloyd Axworthy, offrait 630 millions aux provinces pour un nouveau programme national de garderies à la condition qu'elles injectent un montant égal.

Le grand argentier de l'Ontario, Ernie Eves, à déclaré à sa

VOIR OTTAWA EN A2

Cols bleus: Québec ne bouge pas

■ Le gouvernement du Québec n'imposera pas de loi extraordinaire pour régler le conflit qui dure entre Montréal et ses cols bleus. « Les cols bleus nous assurent que les services essentiels seront respectés et que le déneigement sera fait durant l'hiver ; nous n'allons pas légiférer », a déclaré le ministre des Affaires municipales, Guy Chevrette.

Par ailleurs, le maire Pierre Bourque prépare le terrain à la privatisation d'un certain nombre de services municipaux, pour y comprimer les effectifs.

NOS INFORMATIONS EN PAGE A5

Morosité et insécurité

GILBERT GRAND

PORT-AU-PRINCE

Émoussées la ferveur et la mobilisation de décembre 1990 qui avaient accompagné l'élection de Jean-Bertrand Aristide, fissuré l'espoir fou que la défaite des putschistes et le retour du président exilé avaient gonflé en septembre 1994 : la campagne présidentielle haïtienne se traîne ces jours-ci sur fond de morosité politique et économique, de grogne sociale et d'insécurité croissante.

« Pour la majorité des Haïtiens, la préoccupation première demeure : survivre », rappelle un diplomate occidental en poste à Port-au-Prince.

HAITI



Les élections présidentielles

Totalement faussés par l'embargo et le marché noir, les prix ne sont jamais revenus à leur juste niveau et le coût de la vie quotidienne ne cesse de grimper, rendant l'achat de produits de base (sucre, farine, carburant) chaque jour plus difficile. La reprise économique se fait toujours attendre : 85 % des personnes en âge de travailler sont directement au chômage ou sous-employés. La grande majorité des Haïtiens ont un revenu de moins de 200 gourdes par mois (120-130 dollars US). La classe moyenne encaisse quant à elle la hausse exhorbitante des loyers (facturés désormais en dollars US), des voitu-

VOIR HAITI EN A2

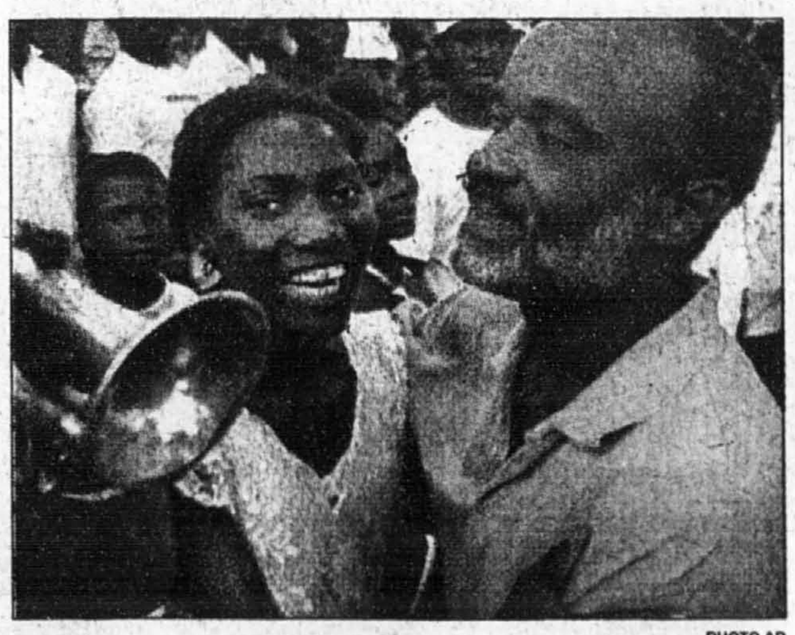


PHOTO AP

Même si le candidat du Lavalas, René Préval, danse dans les rues, la campagne électorale présidentielle se déroule sous le signe de la morosité.

«Massacre» de pigeons aux Pays-Bas

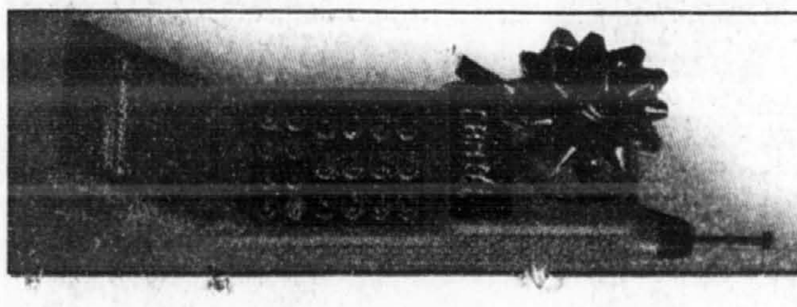
Agence France-Presse

ZWOLLE, Pays-Bas

■ Des commerçants de la petite ville néerlandaise de Zwolle, irrités par les déjections des pigeons, ont entrepris une chasse sans précédent à leur encontre et les revendent à des fabricants de pâté français.

Environ 2000 volatiles ont été capturés et passés à la moulinette ces dernières semaines, provoquant le désarroi parmi les associations de protection de la nature et certains partis locaux qui parlent de « génocide ».

La mairie de Zwolle considère les pigeons comme une source de nuisance (leurs excréments endommagent les bâtiments médiévaux de la vieille cité) et un danger pour la santé publique. ❑



Obtenez le flip de Motorola... en cadeau!

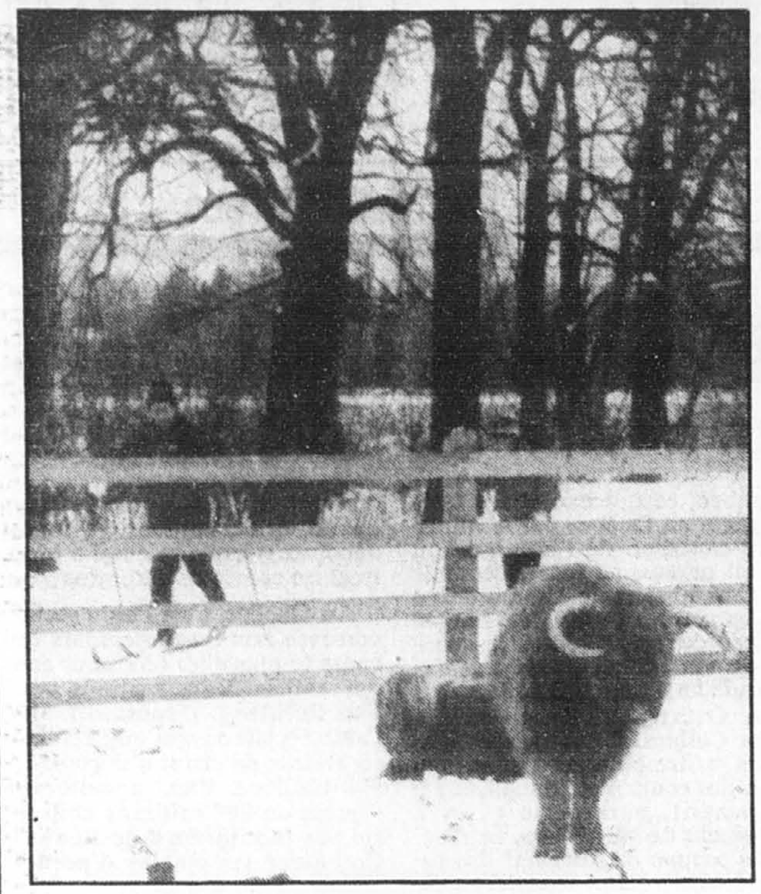
Abonnez-vous au service Amigo* de Cantel et obtenez un surclassement gratuit pour un téléphone flip DPC 550 de Motorola. Pour information, composez le 1 800 397-9989.

Jusqu'au 31 décembre 1995 ou jusqu'à épuisement des stocks. *Engagement minimum requis.

CANTEL amigo

On a toujours besoin d'un Amigo!

Demain dans *La Presse*



Week-end sportif

Les parcs-nature

■ C'est samedi qu'aura lieu l'ouverture de la saison hivernale dans les cinq parcs-nature de la Communauté urbaine de Montréal. Autrefois appellés parcs régionaux, les parcs-nature de la CUM offrent près d'une centaine de kilomètres de sentiers de ski de fond, en plus des nombreuses activités familiales et des divers services. Découvrez ces parcs, demain, en compagnie de notre collaborateur Yves Séguin, sous la rubrique OXYGENE du cahier Week-end sportif.

Collectes de sang

■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants :

❑ à Montréal: Centre des donneurs de sang, centre commercial Maisonneuve, 2991, Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 9 h à 20 h;

❑ à Montréal : hôpital Maisonneuve-Rosemont, pavillon Maisonneuve, hall d'entrée ; pavillon Marcel-Lamoureux, 5415, boul. L'Assomption, de 9 h 30 à 16 h 30;

❑ à Montréal : Place Dupuis, 845, rue Sainte-Catherine Est, de 11 h à 17 h;

❑ à Candiac: Mouvement des Scouts et Guides de Candiac, La Prairie, Centre socio-culturel, 125, chemin Handel, de 14 h à 20 h.

Question du jour

Le service InfoBref Bell

Vous voulez vous faire entendre? Répondez à la question du jour. Pour faire connaître votre opinion, composez le 875-2355; au son de la voix, faites le 220.

Radio-Canada international (RCI) est appelée à disparaître. Selon vous, le gouvernement fédéral devrait-il empêcher à tout prix la fermeture de la voix du Canada à l'étranger?

Les assistés sociaux âgés de moins de 30 ans, avant de toucher leurs prestations, devront désormais prouver qu'ils ont sérieusement cherché du travail. S'agit-il d'une mesure juste? À cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été:

Bell **Oui: 85 % Non: 15 %** La Presse

Tirage d'hier
Le Lotto 6/49 7 15 20 23 40 49 (16)
E-X-T-R-A 6 3 6 4 7 7

La quotidienne Tirage d'hier
à trois chiffres 555
à quatre chiffres 7145

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSÉES	
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30		lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30	285-7111
RÉDACTION	285-7070	Décès, remerciements	285-6816
PROMOTION	285-7100	GRANDES ANNONCES	
COMPTABILITÉ		Détaillants	285-6931
Grandes annonces	285-6892	National, Télé+	285-7306
Annonces classées	285-6900	Vacances, Voyages	285-7265
		Carrières et professions, nominations	285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *LA PRESSE* et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à *LA PRESSE* sont également réservés. « Envois de publication canadienne — Contrat de vente numéro 0531650 » Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272

00504

CODE DU JOUR 50-4 JEUDI 14 DÉCEMBRE 1995

Suite de la Une

COÛTS

1,5 milliard pour les réfugiés en 11 ans

des enfants de réfugiés, les cours de francisation et d'alphabétisation. La santé et les services sociaux ont coûté plus de 151 millions, l'aide juridique près de 42 millions et les services d'accueil du ministère de l'Immigration plus de 27 millions.

Il y a actuellement quelque 16 000 revendicateurs du statut de réfugié sur le territoire du Québec et leur nombre ne fait que croître. La hausse a dépassé 40 pour cent en 1995 et de plus en plus de demandeurs d'asile viennent de pays qui ne sont pas en guerre (Venezuela, Israël, Chili). Cependant, la très grande majorité sont de véritables réfugiés venant, par exemple, du Rwanda, d'Algérie, du Bengladesh ou du Zaire.

« Nous venons de commencer une révision de l'accord sur l'immigration conclu avec Ottawa en 1991 », a confié hier à *La Presse* Mme Louise Harel, titulaire du ministère québécois de l'Immigration et des Communautés culturelles.

« Nous devrions savoir à quoi nous en tenir en janvier ou février prochain », a-t-elle ajouté. Selon elle, Québec ne pourrait pas demander à Ottawa de lui verser rétroactivement les sommes dépensées depuis dix ans pour les réfugiés, mais cela pourrait être différent à l'avenir.

Selon le document interne de son ministère, la contribution du gouvernement fédéral aux coûts encourus pour les demandeurs d'asile n'est que de 31,5 pour cent, au titre de l'aide sociale (la moitié), de l'aide juridique (également la moitié) et de la santé (4 pour cent seulement).

Les autorités québécoises n'ont aucune prise sur le sort des revendicateurs du statut de réfugié. Ottawa est le seul maître du processus de détermination du statut, qui peut durer entre 18 et 24 mois dans les cas les plus faciles.

L'entente fédérale-provinciale de 1991 sur l'immigration prévoit des transferts de fonds fédéraux au Québec pour les résidents dits permanents, c'est-à-dire dans ce cas-ci pour les réfugiés reconnus qui ont obtenu la résidence permanente au pays, ce qu'on appelait dans le passé les « immigrants reçus ». Aussi longtemps qu'il n'ont pas de statut, c'est Québec qui paie la majeure partie de la facture.

Or, un nombre de plus en plus grand de réfugiés reconnus (15 pour cent, selon Québec) n'obtiennent pas d'Ottawa la résidence permanente parce qu'ils n'ont pas les moyens de payer les frais de 1475 dollars exigés pour chaque demande, et parce qu'ils ne reçoivent pas de leur pays d'origine des documents officiels d'identité.

Ils demeurent ainsi sur les listes de services publics québécois au même titre que les revendicateurs non encore acceptés.

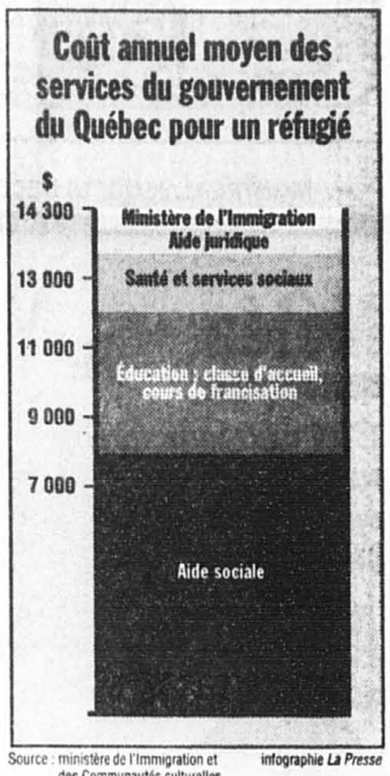
D'autre part, des revendicateurs refusés par la Commission du statut de réfugié ne quittent tout simplement pas le territoire et sont toujours pris en charge par le gouvernement du Québec. Il y en avait 14 000 dans cette situation au dernier décompte fait à l'été 1994.

Depuis dix ans, ce sont quelque 100 000 demandeurs d'asile qui ont déferlé sur les « plages » du Québec. Seulement 60 pour cent d'entre eux obtiennent finalement le statut de réfugié, les autres étant refusés ou optant pour le désistement.

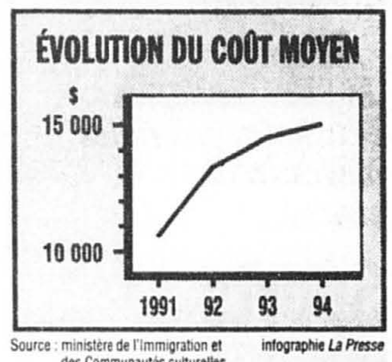
Chez les avocats québécois spécialisés en immigration, on croit que Québec devrait réclamer d'Ottawa la totalité des coûts liés aux revendicateurs. « Puisque Québec ne contrôle pas le processus, on peut se poser la question de savoir si Ottawa ne devrait pas tout prendre à son compte », a déclaré hier Me Hugues Langlais, vice-président de l'Association des avocats et avocates en droit de l'immigration du Québec.

Il pourrait s'agir d'une somme supplémentaire de 140 millions pour la seule année 1995-96. Une somme qui ne représente que 0,3 pour cent du budget total du gouvernement du Québec, mais qui devient alléchante en cette période de réformes à répétition de l'aide sociale, de la santé et des services d'aide juridique. D'autant plus qu'Ottawa s'apprête à modifier et à réduire les paiements de transfert aux provinces.

En attendant, il y avait à la fin de septembre dernier près de 11 000 revendicateurs, au Québec, qui attendaient d'être entendus par la Commission canadienne du statut de réfugié. C'est presque la moitié des 23 000 demandeurs d'asile en attente dans l'ensemble du Canada, sans compter les 1200 nouveaux arrivés au Québec en octobre seulement. ❑



Source : ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec — infographie *La Presse*



Source : ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec — infographie *La Presse*

OTTAWA

Garderies: Axworthy surprend même Paul Martin

sortie de la rencontre fédérale-provinciale des ministres des Finances que même M. Martin a été surpris par la proposition de M. Axworthy. Et M. Martin a indiqué que le programme de garderies n'était peut-être pas une priorité à ses yeux à l'ère des choix en matière de programmes sociaux.

D'expliquer la ministre des Finances du Québec, Pauline Marois, M. Martin coupe 2,5 milliards en 1996-97 et 4,5 milliards en 1997-98 dans ses subventions aux provinces. « Ce qui est aberrant, poursuit-elle, c'est que M. Axworthy est venu nous dire aujourd'hui que le fédéral aura les moyens d'introduire un nouveau programme de garderies financé à 50 p. cent chacun par le fédéral et le provinces ».

« Il y a quelque chose de complètement incohérent dans cette attitude, poursuit-elle. En même temps que le ministre des Finances nous dit qu'il se retire de programmes pour lesquels il s'était engagé à partager les dépenses à parts égales avec les provinces, un autre ministre nous arrive par la porte d'à côté pour nous proposer de nous engager dans un programme pour lequel il paiera 50 p. cent des dépenses. Pour combien de temps ? Deux, trois, cinq ans, nous laissant évidemment (par la suite) la responsabilité des services et les coûts qui vont avec ».

« Il est ironique que le jour même où nous discutons des compressions, nous recevions cette proposition sur les garderies », de dire M. Eves.

M. Axworthy a écrit hier à ses homologues provinciaux pour leur faire part de sa proposition et leur demander de lui donner une réponse définitive avant la fin de janvier. Le programme ne sera mis en place, a-t-il déclaré au cours d'une conférence de presse à Ottawa, que si un nombre suffisant de provinces sont inétéressées à y participer.

De dire M. Martin, « il y a des gouvernements provinciaux qui demandent que le gouvernement fédéral participe à un système de garderies et il y en a d'autres qui ne veulent pas. J'ai dit aux autres ministres des Finances : il faudra qu'on établisse clairement les priorités en matière de programmes sociaux. Il faudra que nous prenions une décision ensemble. Ils sont d'accord. Pour ce qui est du gouvernement fédéral, la grande priorité est le maintien des programmes sociaux canadiens de base ».

À l'heure des coupes massives dans la santé, l'éducation et l'aide sociale, cette phrase pourrait signifier qu'un nouveau programme de garderies ne figure pas à ses yeux en tête de liste.

M. Axworthy n'a pas rendu publics les détails de sa proposition. Il s'est contenté de dire que la répartition des fonds entre les provinces se fera au prorata du nombre d'enfants de moins de six ans dans chacune d'elles, que les services devront être « flexibles, de qualité et offerts à coût raisonnable », et qu'il espérait que le programme entre en vigueur le 1er avril prochain. Il a confirmé qu'il s'étalera sur une période de trois à cinq ans et que, par la suite, Ottawa offrira « un financement annuel ».

Les libéraux avaient promis dans leur Livre rouge pré-électoral que cette promesse serait réalisée à compter du premier avril 1995.

On sait que M. Martin avait, dans son budget de février dernier, saboté la réforme des programmes sociaux de M. Axworthy en accordant la priorité absolue à la réduction du déficit.

Jocelyne Tougas, de l'Association canadienne pour la promotion des services de garde à l'enfance, s'est dite d'avis qu'« au moins la moitié » des provinces pourraient être intéressées par le projet de M. Axworthy. On peut se demander si ce nombre sera suffisant.

Elle a surtout fait remarquer qu'à cause de la fusion des subventions d'Ottawa aux provinces pour la santé, l'éducation et l'aide sociale en une seule enveloppe, appelée le Transfert social canadien, le programme permettant le versement de fonds fédéraux de 300 millions pour les garderies disparaît.

Interrogée sur sa proposition d'un retrait d'Ottawa du financement des programmes sociaux en échange d'un transfert au Québec de points d'impôt, qui a été rejetée par M. Martin, Mme Marois a déclaré qu'un certain nombre de ses homologues des autres provinces veulent l'examiner de plus près. Elle entend quant à elle revenir à la charge.

Les discussions des ministres des Finances ont porté surtout sur la répartition entre les provinces des fonds du Transfert social canadien, sur l'harmonisation de la TPS et des taxes de vente provinciales (qui a été déjà réalisée pour le Québec) et sur les fonds de pension du Canada et du Québe. Le Québec s'est encore une fois dit réticent à ce que l'âge de la retraite soit porté de 65 à 67 ans et d'autres provinces, dont l'Ontario, ont également exprimé des réserves. ❑

HAITI

Morosité et insécurité

res et d'autres produits de luxe consécutive à la forte mission internationale.

Avec ses embouteillages monstres, sa pollution étouffante, ses coupures de courant cycliques, ses routes et ruelles défoncées, ses trottoirs trop étroits pour la multitude de petits commerçants qui s'y entassent, ses ordures abandonnées ou incendiées, ses bidonvilles surpeuplés, égouts à ciel ouvert, sa banlieue cossue aux somptueux nids d'aigle, Port-au-Prince aurait tout de la marmite à vapeur au bord de l'explosion, n'eût été de la présence des forces de l'ONU (MINUHA) et du capital confiance dont dispose encore Aristide auprès des défavorisés.

On signale néanmoins presque chaque jour des incidents : barricades de pneus enflammés sur la nationale numéro un ou dans les ruelles du centre-ville, grèves des chauffeurs du transport public, attaques de la mairie, d'une usine ou d'une centrale électrique. Il est fort probable cependant que ces dernières tiennent autant du racket orchestré par un industriel mécontent, ou par des gangs armés qui se manifestent à Cité-Soleil. Dans le vide laissé par la dissolution de l'armée et la formation hésitante de la nouvelle police nationale, a vite proliféré une forme de banditisme (attaques à main armée principalement).

Dans ce contexte, la campagne présidentielle passe au second plan. « Et d'ailleurs, quelle campagne ? » demandaient à peine à la blague des journalistes de Port-au-Prince, rencontrés samedi dernier lors d'une réunion sur la défense de la liberté d'expression. Et de s'étonner qu'untel ait finalement posé sa candidature, que tel autre se soit abstenu, comme s'ils ne découvraient qu'alors la liste des quatorze aspirants dimanche à la succession de Titid.

« Il n'y a vraiment pas d'enthousiasme cette fois-ci, déclare Darly Gervais de Radio Kiskeya. Les gens ne connaissent pas la plupart des candidats. Et en raison des nombreuses coupures d'électricité, des régions entières ne savent même pas encore qu'il y aura une élection le 17. »

Cette brève et quasi surréelle campagne amorce déjà la dernière ligne droite, les quelque quatre millions de bulletins de vote imprimés en Californie sont arrivés et seront distribués dans les prochaines heures, les observateurs internationaux se répandent dans le pays, et pourtant c'est comme si les coeurs et les esprits n'y étaient pas encore tout à fait.

Faut-il vraiment s'étonner de cette apathie apparente qui laisse prévoir un taux de participation moyen ? Aristide n'a pas aidé en entretenant trop longtemps l'ambiguïté sur sa décision de ne pas chercher à récupérer les trois ans de son mandat, perdus à cause du putsch. Mais les candidats manquent vraiment de charisme (même le grand favori René Préval, de la plate-forme Lavalas (pro-Aristide) majoritaire au parlement). « Aucun n'affiche les talents de tribun capable d'enflammer les foules comme Aristide », note un diplomate occidental. Victor Benoît du KONAKOM, le plus sérieux adversaire de Préval, s'est proposé à la nation comme une solution de rechange à la domination lavalassienne ; d'autres, comme l'ex-président du Sénat, Firmin Jean-Louis, ou Léon Jeune, se voient déjà président.

Une sourde inquiétude monte néanmoins ces derniers jours à la suite d'une série d'incidents : des coups de feu ont été tirés sur les résidences des candidats Dalvius et Jeune, les banderoles et affiches des candidats sont déchirées et des tracts anti-Préval commencent à circuler en ville. On l'accuse en créole d'ourdir un complot. (« À bas les élections trahison, vive Titid pour trois ans »).

Des Casques bleus américains de la MINUHA ont riposté en distribuant un dépliant qui rappellent les trois « dates importantes pour la démocratie : 17 décembre, premier tour ; 21 janvier, second tour ; 7 février, investiture du nouveau président ». ❑

MARTINEAU

30 000$ par mois pour conseiller Parizeau

M. Parizeau a aussi indiqué que le sénateur Jean-Claude Rivest avait joué ce rôle pour Robert Bourassa. M. Rivest a précisé hier que ses revenus se situaient alors entre 80 000 $ et 90 000 $. « Par année », a-t-il ironisé.

M. Parizeau précise que Me Martineau a été sollicité pour des avis touchant la stratégie référendaire. Il eut par exemple à donner des conseils sur le projet de loi sur la souveraineté, déposé en décembre 1994.

En Chambre, M. Parizeau s'est amusé de l'insistance des libéraux à mentionner des contrats « en dérogation » des normes habituelles. Des milliers de contrats ont été adopté par le même canal sous le gouvernement libéral, a-t-il fait valoir, sans parler « des dérogations » à l'article 7 de la Loi sur la Société de développement industriel, et même des 10 000 « dérogations » accordées à autant d'enfants admis à l'école anglaise par l'ancien ministre Claude Ryan.

L'opposition libérale a de nouveau brandi le mandat de 150 000 $ à Oui-Dire, une firme de communication chargée de la publicité du comité du OUI. ❑

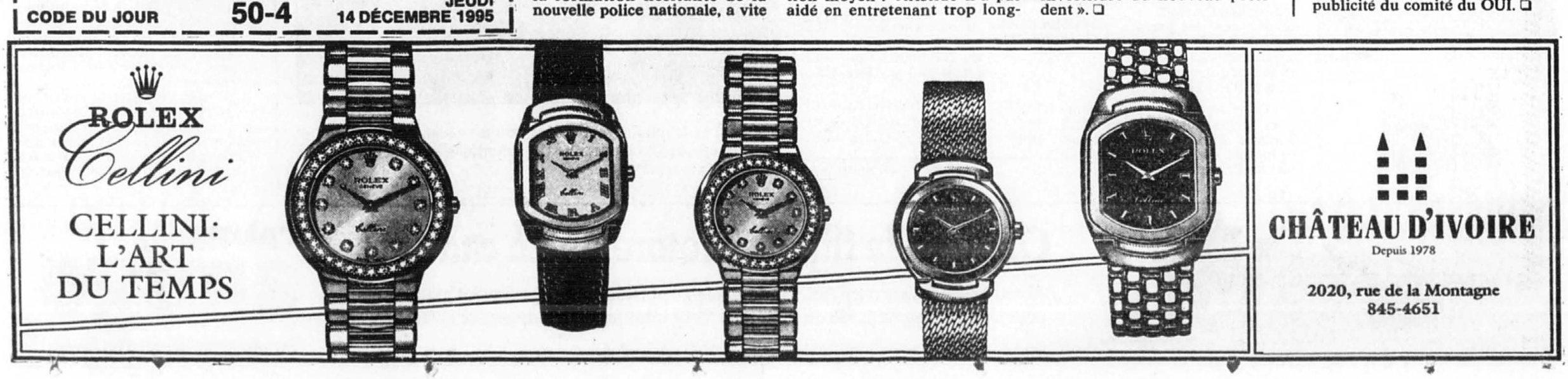




PHOTO LUC-SIMON PERRAULT, *La Presse*

Comme leurs collègues montréalais durant la journée, les pompiers de Saint-Léonard ont eu fort à faire, hier soir, quand un incendie a pris naissance dans une aile en construction de l'usine d'aliments Saputo.

Journée folle pour les pompiers montréalais

MARC THIBODEAU

■ Journée folle hier pour les pompiers de la métropole, qui ont dû combattre pas moins de quatre incendies par une température glaciale.

Le premier sinistre est survenu sur le plateau Mont-Royal, où une dizaine de personnes ont été jetées à la rue aux petites heures du matin, après qu'un incendie se fut déclaré dans un immeuble de trois étages abritant le restaurant Chez Lien et six logements, au 4495, rue Papineau.

Près de 75 pompiers de Montréal ont alors été mobilisés afin de venir à bout des flammes, qui ont causé de sérieux dommages avant d'être maîtrisées vers 5 h 30. Il semble qu'une défectuosité du système de chauffage soit à l'origine de l'incendie, qui a grandement perturbé la circulation malgré l'heure matinale.

En après-midi, une cinquantaine de pompiers ont combattu un deuxième incendie ayant nécessité deux alertes, qui s'est déclaré vers 14 h 25 dans une hotte de la Brasserie Lambert-Closse, au 435, rue Saint-Vincent, dans le Vieux-Montréal.

Les flammes se sont répandues jusqu'au toit avant d'être vaincues une heure plus tard. Personne n'a été blessé lors de cet incident, qui aurait causé des dommages d'environ 25 000 $.

Vers 17 h 45, un autre important contigent de pompiers a été appelé d'urgence au 1980, rue Galt, dans Côte-Saint-Paul, dans une tour d'habitations à loyer modique de six étages, où une centaine de personnes ont été évacuées en raison d'un incendie survenu dans la chambre à coucher d'un logement du deuxième étage.

Au dire du chef des opérations, Georges Aumais, l'évacuation des lieux a pu être réalisée sans pépin majeur malgré le fait que plusieurs résidants étaient âgés ou devaient être déplacés en chaise roulante. Seule la résidante de l'appartement où l'incendie a pris naissance, incommodée par la fumée, a été hospitalisée. Il semble qu'elle avait oublié une chandelle allumée dans la pièce.

Grâce à l'intervention rapide des pompiers, les flammes ont été maîtrisées avant de se propager aux appartements voisins, de telle façon que les résidants ont pu réintégrer leurs quartiers vers 19 h 15.

Les pompiers de Saint-Léonard ont également dû mettre la main à la pâte en fin de journée lorsqu'un incendie majeur, ayant nécessité trois alertes, s'est déclaré vers 16 h 30 dans une aile en construction de l'usine Saputo, au 7750, rue Pascal-Gagnon.

Une cinquantaine de pompiers ont été mobilisés afin de neutraliser les flammes, qui ont entraîné l'effondrement du toit de l'aile avant d'être éteintes pour de bon vers 20 h 15. La cause exacte du sinistre, qui n'a pas fait de blessé, n'avait pas encore été identifiée en fin de soirée.

Un policier coupable de voies de fait sur un suspect est condamné à 30 heures de travaux communautaires

MARTHA GAGNON

■ Un policier de Longueuil, Alain Drolet, a abusé de son pouvoir et perdu le contrôle en frappant un jeune de 17 ans, menotté et tout à fait inoffensif.

C'est la conclusion à laquelle en est venu hier le juge Robert Lafontaine, qui a condamné le policier coupable de voies de fait simples à une sentence suspendue assortie d'une probation de six mois, ainsi qu'à 30 heures de travaux communautaires.

« Cette sentence se situe entre l'absolution qui serait inadmissible et la prison qui serait une peine excessive », a expliqué le juge, qui a tenu compte du fait que la victime n'a pas subi de blessures importantes.

Le juge Lafontaine a aussi précisé qu'il tenait à transmettre un « message à l'ensemble des policiers, que leur travail place en situation de pouvoir. Même s'ils subissent parfois des frustrations, ils doivent apprendre à contrôler leurs émotions et leurs réactions dans des moments de stress ».

À la suite de l'incident, survenu en juin 1995, le policier a également été suspendu sans solde pour une période de six mois. Il devrait retourner au travail à la mi-janvier après avoir subi une évaluation médicale et psychologique.

Son avocat, Me Normand Boudrault, a fait valoir au juge que son client avait perdu 25 000 $ en salaire, qu'il avait fait un don de 500 $ à l'Association pulmonaire, qu'il n'avait pas d'antécédents judiciaires et qu'il était déterminé à faire des efforts pour améliorer son comportement.

Les faits sont les suivants : le 5 juin dernier, l'agent Drolet prend en chasse une automobile conduite par un jeune qui refuse de s'arrêter. La poursuite est mouvementée et, à un certain moment, le policier craint même que le véhicule ne fonce sur lui. Il demande l'aide de ses collègues qui parviennent à arrêter le fuyard à qui ils passent les menottes. C'est là que les choses se gâtent.

Dans un geste de défoulement, Drolet donne un premier coup de poing au visage du garçon, que ses collègues tiennent pourtant immobile. Non satisfait, il lui en assène un deuxième sur la tête.

Un conseiller en relations de travail à la Ville de Longueuil, Stéphane Guinta, a expliqué que la Fraternité des policiers et la Ville avaient signé une lettre d'entente dans laquelle ils approuvaient la suspension de six mois.

« Une sanction très sévère, a-t-il dit. Après, c'est le congédiment. »

Il est plutôt rare que les parties concluent un accord dans ce genre de dossier.

M. Guinta a aussi précisé que le policier ne serait pas congédié malgré la sentence prononcée contre lui. Selon la Loi de police, il peut continuer d'occuper ses fonctions étant donné qu'il s'agit d'une infraction sommaire et qu'il n'est pas incarcéré.

Par ailleurs, le juge Lafontaine estime que le geste du policier était, en quelque sorte, prémédité.

« Il a eu le temps de réfléchir et il ne s'est même pas arrêté au premier coup de poing. Une fois l'individu arrêté, il a aggravé la situation, alors que le travail du policier est de maintenir la paix », a noté le juge.

Un rapport psychologique, déposé en cour, mentionne qu'Alain Drolet a agi sous l'effet de la frustration. « Il était en état de stress post-traumatique » à la suite de la poursuite.

En faisant la lecture de la jurisprudence, le juge a mentionné que l'absolution était très rare et qu'il y avait plusieurs peines d'incarcération lorsque les conséquences étaient plus importantes.

L'EXPRESS DU MATIN

TRACY THÉBERGE INTERJETTE APPEL

■ Tracy Théberge, reconnue coupable par un jury de meurtre au second degré relativement à la mort de son ex-mari, le vétérinaire Simon Messier, de Trois-Rivières-Ouest, en appellera du verdict et de la sentence prononcés contre elle. Tracy Théberge a été condamnée jeudi dernier par le juge Jean Bienvenue, de la Cour supérieure, à l'emprisonnement à vie sans possibilité de libération conditionnelle avant 14 ans. C'est à l'occasion du prononcé de la sentence que le juge a tenu des commentaires controversés.

BROUILLE À L'UQTR

■ La Commission d'accès à l'information du Québec ordonne à l'Université du Québec à Trois-Rivières et à ses départements de rendre public, d'ici au 15 janvier prochain, tout document permettant de retracer l'utilisation qui a été faite de sommes atteignant un peu plus de deux millions de dollars pendant les cinq dernières années. Ces sommes, appelées budgets de compensation, devaient servir en principe à l'enseignement.

ENQUÊTE DU CORONER

■ Le coroner en chef du Québec, Me Pierre Morin, vient d'ordonner la tenue d'une enquête publique sur les causes et les circonstances du décès d'Atif Naek, survenu le 18 janvier 1993 à l'hôpital Jean-Talon, à Montréal. Au moment de son décès, l'homme de 28 ans était hospitalisé au département de psychiatrie de l'hôpital depuis le 3 décembre 1992. Il est mort vraisemblablement d'une surdose accidentelle de médicaments.

VOITURES «BRANCHÉES»

■ Si on se fie à la plus récente clinique d'inspection tenue à Granby ces derniers jours par le CAA-Québec, il se pourrait bien que 17 % des automobilistes dont l'auto est « branchée » durant la nuit éprouvent malgré tout des problèmes de démarrage. C'est tout simplement parce qu'un chauffe-moteur sur cinq ne fonctionne pas, selon le CAA . . .

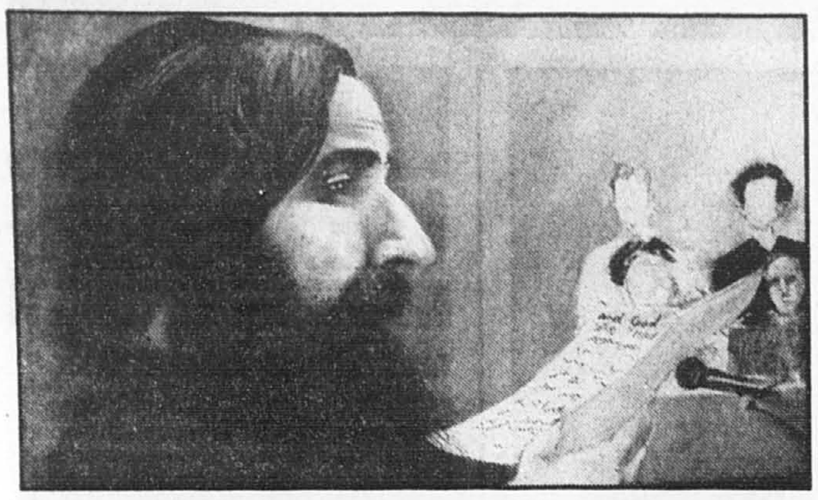
LE BAIL OBLIGATOIRE

■ Le projet de loi 120 modifiant la Loi sur la Régie du logement et le Code civil du Québec, adopté par l'Assemblée nationale le 7 décembre dernier, rend obligatoire l'utilisation du formulaire de bail de la Régie du logement. Cette loi n'entrera en vigueur qu'à la date fixée par le gouvernement, vraisemblablement vers le 1er mai 1996.

UN AN DE PRISON POUR FRAUDE

■ Zofia Nowak, de Laval, a été incarcérée pour un an, le 18 octobre dernier, après avoir négligé de payer une amende imposée pour une fraude de 31 000 $ en prestations d'assurance-chômage. Elle avait été reconnue coupable sous 115 chefs d'accusation de fraude. En plus de devoir rembourser les trop-payés, elle a été condamnée en décembre 93 à une amende de 12 900 $ ou à un an de prison. De janvier 91 à décembre 92, elle prêtait les cartes d'assurance sociale des membres de sa famille à des ressortissants étrangers qui les utilisaient pour obtenir des emplois. Lorsque ces emplois prenaient fin, la femme récupérait leurs relevés d'emploi et déposait des demandes de prestations.





Ferreira chez le psychiatre

YVES BOISVERT

■ Le juge Pierre Pinard a ordonné hier qu'Agostino Ferreira soit envoyé à l'Institut Philippe-Pinel pour y subir un examen psychiatrique, estimant que le témoignage de l'accusé soulève des interrogations sur son état mental.

Ferreira, 32 ans, subit un procès devant jury depuis une semaine pour cinq agressions sexuelles contre des vendeuses de boutiques de vêtements de Montréal, agressions survenues en 1989 et 1991. Il est en outre accusé d'avoir tenté d'en assassiner une sauvagement.

L'accusé, qui se défend sans avocat, n'a nié aucun des crimes qui lui sont reprochés. Dans son témoignage, mardi, il a dit au jury que Dieu lui avait ordonné de commettre ces crimes. Il s'est aussi lancé dans des explications cabalistiques qui en ont perdu plus d'un, si elles avaient un sens.

« Après avoir écouté attentivement le témoignage de l'accusé, j'en suis venu à la conclusion que vous pourriez avoir raisonnablement besoin de l'expertise d'un psychiatre », a dit hier le juge Pinard, de la Cour supérieure, en s'adressant au jury.

Ce psychiatre viendra témoigner ce matin pour aider le jury à « évaluer et apprécier le témoignage de l'accusé », a dit le juge.

Le but de l'opération est d'aider les sept hommes et cinq femmes du jury à « déterminer si Agostino Ferreira était responsable de ses actions au moment des événements », a expliqué le juge Pinard. En d'autres mots, s'il y a lieu de considérer la défense de folie — même si l'accusé se présente comme parfaitement sain d'esprit.

Ferreira est donc envoyé pour 24 heures à Pinel, et dès ce matin, lui et son psychiatre seront de retour devant le jury.

Le juge a prédit que dès vendredi, il sera en mesure de donner ses directives aux 12 jurés. Il s'attend en conséquence à ce qu'un verdict puisse être rendu la journée même ou samedi.

SOCIÉTÉ

Le loyer ou l'épicerie ?

Un choix de plus en plus déchirant pour les familles

PAUL ROY

■ *À La poule aux oeufs d'or*, les participants sont confrontés au choix suivant : l'oeuf ou l'argent ? La moitié de l'assistance crie : « L'argent ! » L'autre moitié : « L'oeuf ! » Ce qu'on a du plaisir...

Mais un autre jeu se déroule également tous les mois alors que des milliers de pauvres sont confrontés au choix suivant : le loyer ou l'épicerie ? La plupart choisissent le loyer.

Mohamed, lui, a choisi l'épicerie. En tout cas, il n'a pas payé son loyer depuis une couple de mois. La semaine prochaine, il sera à la rue.

Le garçon de 27 ans vit de l'aide sociale. Il reçoit 400 $ par mois. Son appartement lui en coûte 240 $.

— Des coquerelles ?

— Oui, mais pas trop.

Toujours est-il qu'il n'arrivait pas. Et qu'hier matin, il était au comptoir alimentaire Multi Caf, dans le quartier Côte-des-Neiges, avec quelques dizaines d'autres pauvres.

« Numéro 62 ! »

Certains, après avoir fait la queue le temps qu'il fallait, repartaient illico avec leur sac de victuailles. D'autres se tiraient une bûche, le temps d'avaler un bout de pain tranché.

Beaucoup d'étrangers, des Russes entre autres. Des femmes portant des châles, quelques enfants.



PHOTO ARMAND TROTTIER, *La Presse*

Louise et Mohamed, deux habitués de Multi Caf.

« Les Russes, c'est assez nouveau, constatait Julie Raby, une travailleuse communautaire. Il y a quelques années, on voyait plus de Latinos. »

Comme bien d'autres, Mohamed se pointe désormais matins et midis au Multi Caf, un des 450 organismes montréalais d'aide alimentaire. Et s'il se demande bien où il va dormir la semaine prochaine, il sait où il va manger.

Manger et dormir : deux fonctions essentielles. Et très liées l'une à l'autre, par le phénomène des vases communiquants.

Hier, les gens de Multi Caf — l'organisme existe depuis 1986 — dévoilaient les résultats d'une enquête effectuée auprès de 278 utilisateurs de leurs services au cours de l'été et de l'automne derniers.

Il en ressort que :

❑ 46,8 % des personnes interrogées vivent seules, 23,7 % faisant partie de ménages de deux personnes et 29,5 % de ménages de trois personnes et plus ;

❑ le revenu moyen est de 601,17 $ par mois pour une personne seule et de 1018,55 $ pour les ménages de deux personnes et plus ;

❑ 50,4 % des répondants dépensent plus de 50 % de leur revenu pour se loger — 10 % y consacrant plus de 70 % ;

❑ le loyer moyen se situe à 396,49 $ par mois, ce qui est inférieur à la moyenne du marché mais, signale-t-on, ces logements sont souvent en fort piètre condition.

Pour François Saillant, du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU), ces données confirment le lien étroit qui existe entre le problème de la faim et le logement.

« Donner des vêtements, c'est bien, dit-il, mais ça ne règle pas grand chose. »

Et, selon lui, le projet de loi 115 sur la réforme de l'aide sociale, que l'Assemblée nationale pourrait adopter avant les Fêtes, n'arrangera rien.

La solution, dit-il, passe par l'aménagement d'au minimum 1500 logements sociaux par an à Montréal, l'augmentation des barèmes de l'aide sociale, l'abolition de la coupure pour le partage du logement et le resserrement des contrôles des loyers.

Comme une centaine d'autres résidants du quartier, Louise est venue dîner au Multi Caf, hier midi. Ça l'a remise de bonne humeur. « Je m'étais levée en braillant, ce matin », confiait-elle.

La présumée illégalité du bingo de Kanesatake sera contestée en cour

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ Les deux avocates des présumés joueurs, tenanciers et employés du Bingo Magic de Kanesatake ont annoncé hier, au palais de justice de Saint-Jérôme, qu'elles contestent la décision du ministère public de déclarer illégale la présentation des bingos des 2 et 3 septembre derniers.

Hier matin, 23 des 24 accusés ont comparu devant le juge François Beaudoin, de la Cour du Québec, dans une salle d'audience plus que remplie. Ils ont tous enregistré un plaidoyer de non-culpabilité et ils reviendront devant le tribunal le 5 février prochain.

Des avis de comparution par voies de sommation ont été émis après que la Sûreté du Québec eut établi un bloquage routier en arrêtant systématiquement, à huit kilomètres de l'endroit où se tenait le bingo, tous les véhicules circulant en direction est sur la route 344. C'est ainsi que 81 personnes avaient été appréhendées pour avoir été présentes dans une maison de jeu. Mais la Couronne a décidé de n'en poursuivre que 11.

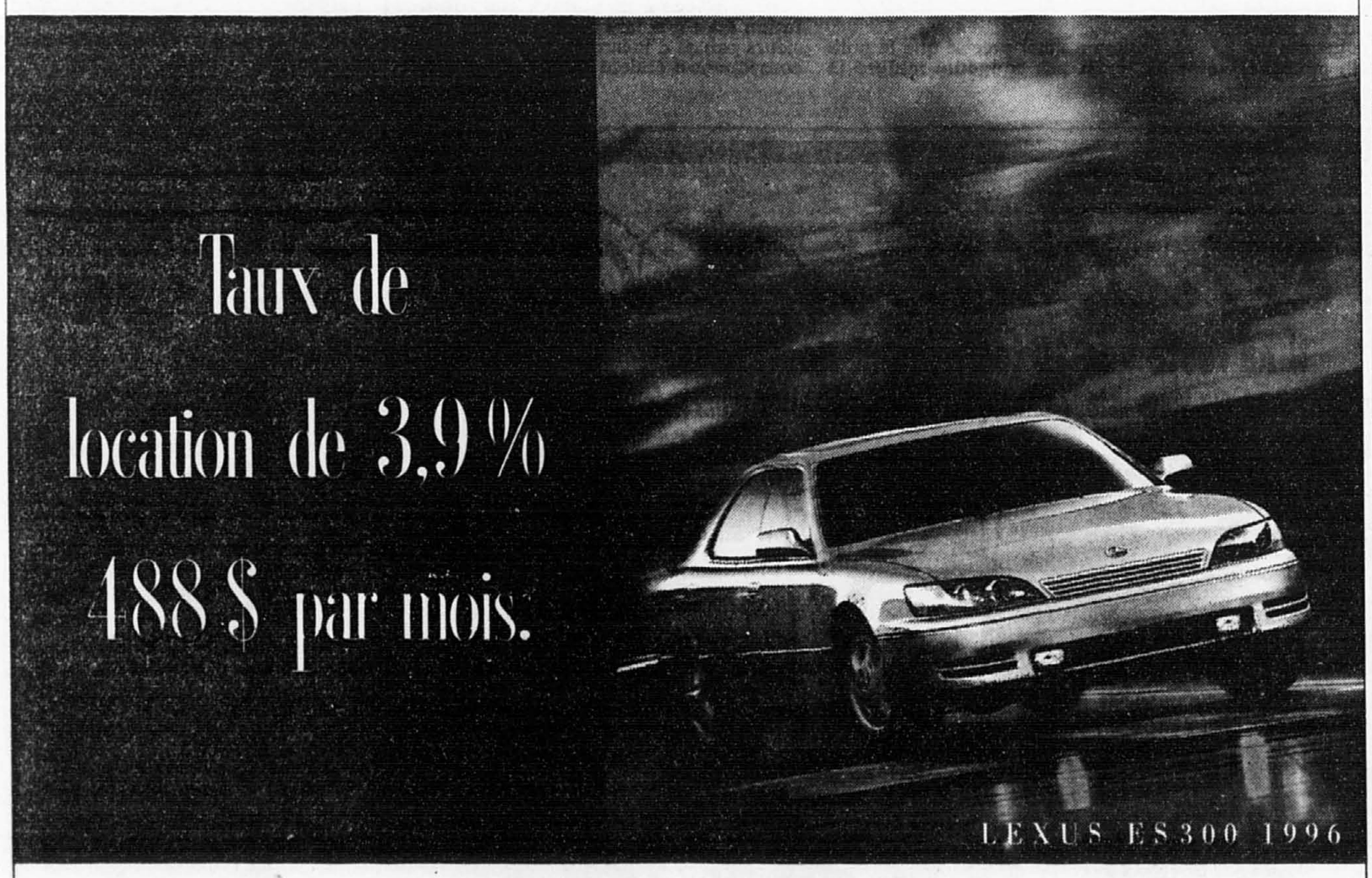
Des 13 Mohawks par ailleurs accusés d'avoir tenu une maison de jeu, il n'en manquait qu'un, Gary Gabriel, qui n'a pas reçu l'avis pour se présenter devant le tribunal. Des accusations pour avoir géré un système de loteries sans licence de la Régie des alcools, des courses et des jeux ont aussi été portées contre quatre d'entre eux. Mes Marie-Josée Duhaime et Marthe Perron allèguent que le Bingo Magic est tout à fait légal et qu'elles vont le démontrer devant la cour.

Mary Cree, co-propriétaire du Bingo Magic et qui figure parmi les accusés, souligne qu'elle a régulièrement demandé et obtenu des permis d'exploitation du conseil mohawk de Kanesatake pour la présentation de ces événements.

Mme Cree, une proche collaboratrice du grand chef Jerry Peltier, a tenu à préciser que deux accusés, Gary Gabriel et Peter Phillips, n'ont jamais été impliqués dans l'entreprise ou travaillé pour le Bingo Magic depuis son ouverture en septembre 1994, alors que deux autres personnes, Allister Nicholas et Barry Simon, n'ont été à l'emploi du bingo que de septembre à décembre 1994.

Depuis son ouverture, a mentionné Mary Cree, le bingo a créé plus de 60 emplois, ce qui représente environ 30 000 $ par mois en salaire. Elle a ajouté que, depuis l'intervention de la SQ en septembre dernier, malgré une baisse de fréquentation, les responsables du Bingo Magic ont continué à aider la communauté autochtone en faisant des dons à divers organismes, tels que les cours d'immersion mohawk, les loisirs, la garderie, le restaurant autochtone et plusieurs autres causes humanitaires, comme la campagne de paniers de Noël actuellement en cours.

Bien sûr, vous pouvez vous payer une Lexus. La preuve?



Nous n'avons jamais offert une meilleure mensualité sur une nouvelle Lexus ES 300. C'est donc le meilleur temps d'accéder à la classe Lexus. Choisissez-la parmi la gamme complète des tout nouveaux modèles 1996. Pour en savoir plus ou pour connaître l'adresse de votre concessionnaire, appelez le 1 800 26-LEXUS.

LEXUS *À la conquête de la perfection*

*L'offre s'applique à la location d'une Lexus ES 300 1996 neuve auprès de Toyota Crédit Canada, sur approbation du crédit. SUR LIVRAISON : acompte de 7 500,00 $, frais de transport et de livraison (800,00 $), premier versement, taxes applicables et dépôt de sécurité. DURANT LE BAIL : 24 paiements mensuels de 488,00 $ pour un coût total de 11 712,00 $ plus taxes. Limite de 48 000 km. Frais de 15 ¢ le kilomètre excédentaire. À LA FIN DU BAIL : option d'achat de 29 731,40 $ plus taxes applicables. L'offre s'applique aux véhicules en stock chez le concessionnaire seulement. La disponibilité peut être limitée. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. L'offre prend fin le 2 janvier 1996. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails sur les autres termes de location disponibles.



Bourque entend recourir davantage au privé

Ce recours permettrait d'alléger l'administration municipale, affirme le maire

GILLES PAQUIN

■ Après avoir confié l'exploitation des marchés et du stationnement au secteur privé, le maire Pierre Bourque souhaite s'entendre avec d'autres entreprises pour fournir des services aux citoyens et ainsi alléger l'administration municipale.

S'adressant hier à quelques 500 membres de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, M. Bourque a cité en exemple les nombreuses villes nord-américaines dont les services reposent sur des ententes de partenariat avec les entreprises.

Ces ententes touchent des secteurs aussi variés que le traitement des eaux usées, l'approvisionnment en eau potable, les activités culturelles et de loisir ou le traitement informatique des données et l'entretien des équipements, a précisé le maire.

Montréal n'en est pas encore là, mais elle a déjà confié la gestion des stationnements, des marchés publics et d'une partie du déneigement au secteur privé. Tous les services municipaux s'adressent également à des entreprises extérieures pour la réalisation de travaux ou la fourniture de services, a-t-il dit.

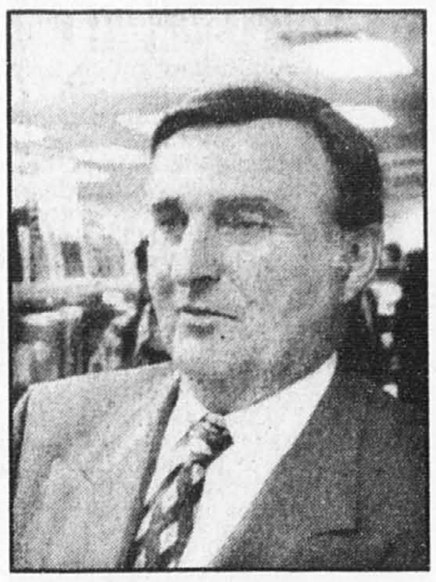
La ville gagnerait à pousser plus loin « cette formule qui a fait ses preuves», croit M. Bourque. Elle pourrait notamment comprimer les effectifs de la fonction publique municipale de plusieurs milliers d'employés pour atteindre l'objectif fixé l'hiver dernier.

Montréal est maintenant disposée à vendre des propriétés municipales, des droits d'usage ou de l'expertise de la ville, a ajouté le maire. L'entreprise partenaire pourrait s'associer à la ville ou assumer en totalité ou en partie la responsabilité d'un service ou d'une activité municipale.

Selon lui, ces ententes de partenariat pourraient s'étendre à la cogestion avec des organismes communautaires, la prise en main d'un service par un groupe d'employés ou la mise en commun et la prestation de certains services avec d'autres municipalités.

« Quelle que soit la formule retenue, l'objectif demeure le même : dispenser des services de qualité à moindre coût pour les contribuables », a affirmé M. Bourque.

Le ministre des Affaires municipales, Guy Chevrette, s'est montré



Le maire Pierre Bourque

ouvert face à de nouveaux partenariats, a assuré le maire. Le ministre a évoqué la possibilité prochaine pour les villes de créer des sociétés d'économie mixte, une avenue très prometteuse, dit-il.

Montréal est à la croisée des chemins, estime le maire. Ville centre de la vaste région métropolitaine, c'est de sa vitalité, de son dynamisme et de son leadership que dépend la prospérité de la moitié de la population du Québec.

Se montrant déterminé à bouger rapidement, M. Bourque a signalé qu'il avait demandé aux services municipaux d'analyser les modes de fonctionnement et d'examiner toutes les avenues pour réduire les coûts et augmenter l'efficacité de l'appareil de la ville.

« Très bientôt, des projets nouveaux seront mis sur la table. Nous nous y engageons », a promis M. Bourque. L'immense majorité des Montréalais appuie cette démarche, a-t-il soutenu, tous souhaitent voir la ville se donner les moyens de réaliser son potentiel de développement.

Tout en s'engageant à respecter les conventions collectives des fonctionnaires municipaux dans cette vaste opération de réforme des services municipaux, M. Bourque a invité les syndicats à comprendre « la réalité des inévitables changements » pour mettre aussi l'épaule à la roue.

Cols bleus : pas de loi extraordinaire en vue

ANDRÉ PÉPIN

■ L'administration Bourque est forcée de poursuivre les négociations avec ses cols bleus. Le gouvernement du Québec n'imposera pas de loi spéciale pour régler le conflit qui dure depuis plus d'un an.

L'Assemblée nationale doit terminer ses travaux cette semaine et comme le déneigement des rues de Montréal se fait normalement, Québec n'interviendra pas.

Le mystère le plus complet demeure cependant quant à la poursuite des discussions entre les parties. Montréal se réfugie dans le mutisme le plus complet tandis que le syndicat des cols bleus exhorte Québec de ne pas intervenir, promettant des « ouvertures importantes ».

« Les cols bleus nous assurent que les services essentiels seront respectés et que le déneigment sera fait durant l'hiver. Nous n'allons pas légiférer », a indiqué hier le ministre des Affaires municipales, Guy Chevrette. Il voit dans le progrès des discussions une maturité syndicale assurant les services à la population.

En commission parlementaire, la semaine dernière, le ministre pressait Montréal et le syndicat d'accélérer le rythme des négociations. Il donnait une semaine aux parties pour s'entendre.

Il n'y a pas eu d'entente, mais les pourparlers ont repris et les cols bleus ont mis fin à leurs moyens de pression.

« Nous demandons à Québec de ne pas imposer une loi spéciale. Les discussions progressent. Les cols bleus sont prêts à une réduction du plancher d'emploi en échange d'une réduction de la semaine de travail », a expliqué hier soir le secrétaire de la FTQ, M. Henri Massé.

Les représentants de Montréal, la présidente du comité exécutif Noushig Eloyan en tête, ont refusé net hier de commenter l'évolution de ce dossier, se retranchant derrière la promesse de discrétion donnée au début des discussions.

Montréal paie cher pour l'abolition des *peep show*

CLAUDE-V. MARSOLAIS

■ La ville de Montréal a décidé d'indemniser la société Karrum Amusements d'une somme de 385 000 dollars pour lui avoir interdit par règlement municipal en 1990 de présenter des *peep-shows* dans son établissement situé aux numéros 1572 à 1580, avenue du Mont-Royal Est.

Il appert qu'en adoptant son règlement, la ville avait fait fi des droits acquis obtenus par l'exploitant pour lancer un tel type de commerce. De plus, Karrum Amusements qui exploite déjà une arcade dans l'édifice aurait été doublement pénalisé puisqu'elle avait déjà assumé des coûts d'aménagement des cabines de visionnement.

Au début de l'automne 1990, l'administration Doré avait décidé d'adopter ce règlement pour interdire ce type de commerce sur l'avenue Mont-Royal à la suite de la réception de nombreuses pétitions de citoyens mécontents et de quelques échauffourées en face de l'établissement. L'administration avait décidé de limiter à la rue Sainte-Catherine la projection des films pornos en cabines.

À la suite du règlement, le propriétaire avait décidé de ne plus payer ses taxes d'amusement pour ses autres établissements de même que ses taxes d'eau, de services et d'affaires pour ses établissements gérés par des tiers.

Le comité exécutif en offrant un dédommagement de 385 000 $ en récupérera une partie pour les sommes dues par Karrum Amusements.

Dans ce type de commerce, le client a le choix entre une cabine standard, avec son fauteuil de cuirette et une manette qui permet de passer d'un film à l'autre. Comme l'établissement peut projeter jusqu'à 64 films simultanément, le client peut à l'aide de la manette retenir les images de son choix moyennant 25 cents pour 100 secondes ou un dollar pour 400 secondes.

Une seconde option, la cabine de luxe, offre un fauteuil à deux places avec un écran de 25 pouces. Ce type d'établissement attire évidemment des proxénètes et des prostituées qui offrent des services aux clients.

Joyeuses Fêtes

avec

Louis Vuitton.



Sac Alma en toile Monogram.
Les bagages et accessoires Louis Vuitton
ne sont en vente que dans les magasins exclusifs
Louis Vuitton et dans certains grands magasins.

LOUIS VUITTON ® Fabric design ®

Ogilvy 1307 rue Sainte Catherine Ouest 514-849-6520.

CUM : hausse du prix du transport adoptée

YVON LABERGE

■ Les élus de la Communauté urbaine de Montréal ont donné leur accord hier soir aux hausses de tarifs décrétées par la STCUM le 1er novembre dernier, lors de la présentation de son budget 1996.

À partir du 1er janvier, le coût de la carte autobus-métro (CAM) augmente de un dollar par mois, passant de 43,50 $ à 44,50 $. La lisière de six tickets, qui coûte présentement 7,50 $, se vendra 7,75 $. Quant aux usagers n'ayant ni CAM ni ticket, ils devront débourser 1,85 $ plutôt que 1,75 $ pour un passage simple.

Pour les élèves de moins de 18 ans et les personnes du troisième âge, la CAM passera de 18 $ à 18,50 $ le 1er janvier et la lisière de six tickets, de 3,50 $ à 3,75 $. Enfin, le passage simple, de 0,90 $ à 1 $.

Évidemment, la nouvelle grille tarifaire de la STCUM, connue depuis le 1er novembre, n'était plus un secret pour personne, mais les élus de la CUM devaient, comme c'est l'usage, en faire l'adoption avant son entrée en vigueur dans une quinzaine de jours.

Comme prévu, les conseillers municipaux montréalais d'opposition (notamment Sam Boskey, Marvin Rotrand, Louise Roy, Helen Fotopulos) ont voté contre les hausses de tarifs décrétées par la STCUM. Ce qui n'a d'ailleurs pas pris le président de la STCUM et maire de Montréal-Nord, Yves Ryan, par surprise.

Cela dit, en boutade, M. Ryan a précisé envier parfois les dirigeants de Bell et d'Hydro-Québec qui, lorsqu'ils annoncent des hausses de tarifs, n'ont pas devant eux des conseillers municipaux d'opposition pour les rappeler à l'ordre...

Plus sérieusement, le président de la STCUM a expliqué, comme il l'avait fait le 1er novembre, que les hausses de tarifs ne sont jamais populaires mais qu'il n'avait pas le choix.

Par ailleurs, comme prévu aussi, les élus de la CUM ont accepté de reconduire pour trois autres années le moratoire sur les acquisitions d'espaces verts pour l'aménagement de parcs-nature.

Huit conseillers municipaux montréalais d'opposition et un maire de banlieue, M. John Simms, de Montréal-Ouest, ont rejeté la proposition mise aux voix.

Peu avant, un membre du comité exécutif de la ville de Montréal, Mme Georgine Coutu, a dit espérer que cela ne nuira pas au projet de Grand Montréal bleu de son patron, le maire Pierre Bourque, qui a bien sûr voté avec la majorité.

PIERRE FOGLIA



Le plus sexy

Cela faisait 15 ans que je n'avais pas mis les pieds à « ma » caisse pop.

Les histoires d'argent c'est ma fiancée. Elle me donne des sous pour m'acheter des livres, des confitures et des trucs de vélo. Le reste, je veux rien savoir. Je ne veux pas savoir combien coûte le téléphone, le chauffage, je ne sais pas ce qu'est un REER, je ne sais pas faire un retrait dans un guichet automatique, je ne sais pas ce qu'est une carte de débit, je ne sais pas si j'ai des dettes ou des économies, j'ai une seule carte de crédit et je ne m'en sers jamais. Je n'achète jamais rien, et d'ailleurs je n'ai jamais envie de rien acheter. Sauf des livres, des confitures et des trucs pour le vélo.

Très exceptionnellement, une fois tous les quinze ans, j'achète une maison. Ça tombait la semaine dernière. Encore là, vous ne me croirez pas, je ne sais pas combien on a payé cette maison. La notaire n'en revenait pas : « Ne dites à personne que vous avez signé ce contrat de vente sans que je vous le lise à haute voix, je n'ai pas le droit de faire cela... » À personne, c'est promis.

Les gens de banque étaient encore plus éberlués quand je leur ai dit : « Oublions, messieurs, ces histoires d'intérêts, d'assurances, de garanties, je n'y entends rien de toute façon. Servez-vous, je vous en prie, laissez-moi seulement, au bout de tous vos comptes, 49,95 $ pour m'acheter la nouvelle rouelibre Campagnolo Chorus. Pour le reste, voyez avec ma fiancée. Je signe où ? »

Quinze ans que je n'étais pas allé à la caisse populaire de Bedford où j'ai mes affaires. Je suis arrivé en avance au rendez-vous. La secrétaire m'a dit : « Asseyez-vous, ça ne devrait pas être bien long. »

Un peu comme chez le dentiste, il y avait des revues sur une table. J'en prends une. *Clin d'Oeil*, le numéro de septembre dernier, numéro anniversaire, si je comprends bien, le 15e... J'aime le vocabulaire tout de velours et de mohair des revues de mode, la mousseline des phrases qui se rabattent les unes sur les autres comme des jupons de taffetas. Mais en même temps que me cajole le satin des mots, me glace la froideur des modèles, leur faces de plâtre et leurs seins de marbre, on dirait que la mode n'a de cesse de séparer l'émotion de la beauté.

Parlant de beauté, *Clin d'Oeil* proposait un article sur les hommes les plus sexy de la décennie, les inévitables Simon Durivage, Bernard Derome, Roch Voisine, Roy Dupuis, les grands classiques quoi, Louis Lortie, Daniel Lavoie, Pierre Fo...

Ah ben sacrament, regarde donc qui est là, dans le bas de la deuxième page, en noir et blanc...

Moi.

Je suis sorti de la caisse endetté pour les 40 prochaines années, mais bien plus beau qu'en y entrant. « Je vais revenir vous voir plus souvent, ai-je promis dit à la secrétaire en sortant.

Le plus con

■ Certains jours on est le plus beau, et certains autres on est le plus con. Ainsi va le balancier de la notoriété, tu le prends dans la gueule quand il redescend.

L'autre midi, j'écoutais Radio-Canada dans l'auto, il était question de l'enseignement du français au secondaire je crois, et tout d'un coup l'animateur a dit quelque chose dans le genre de : « On sait bien, c'est rendu que les étudiants apprennent le français dans les textes de Foglia au lieu de l'apprendre dans les grands classiques... »

À peu près ça. Plus cheap, un peu. Le ton surtout, plus cheap. Comme si j'allais moi-même ploguer mes textes dans les écoles secondaires. Avec ma petite valise : « Bonjour madame, en grand spécial aujourd'hui, l'intégrale de mes chroniques et en cadeau prime, ces magnifiques appuie-livres en Tupperware... »

Je n'ai rien à voir là-dedans, bonhomme. Les textes des journalistes de *La Presse* appartiennent à *La Presse*. C'est dans notre convention collective. Je ne sais pas que les profs utilisent mes textes, ils ne viennent pas me le dire, je ne suis même pas certain qu'ils demandent la permission à *La Presse*.

Anyway, ça ne me donne pas plus de lecteurs. Pas pour la peine. Quatre ou cinq par classe qui m'auraient lu de toute façon, un jour. Et vingt qui me haïssent. Qui haïraient Flaubert de toute façon, si on leur faisait lire du Flaubert, au lieu de leur faire lire du Foglia. Parce que ce qu'ils haïssent, ce n'est ni Foglia ni Flaubert, c'est lire.

On touche au fond de la question.

C'est la fonction même qui est en cause. La fonction de lire. T'sais les poules ? Elles volaient avant ? Ben elles volent pu mon vieux. On ne sait pas trop pourquoi. Les ti-culs et les ti-cuses du secondaire, c'est pareil. Ils lisaient avant. Ils ne lisent plus.

C'est pas de ma faute.

À la question : les enfants liraient-ils plus, s'ils étaient exposés à la littérature, la vraie ? Le choeur des intellectuels répond, évidemment : « Voui ! » Eh bien voilà un gros problème de réglé. C'était tout simple, suffisait de remplacer Foglia par Flaubert. Suffisait d'y penser. Dieu merci, les intellectuels sont là pour ça : penser.

Et mon cul monsieur Chose ? Vouloir systématiser, je te dirais que c'est presque le contraire. Ceux qui lisent le journal, risquent plus de lire Flaubert un jour que ceux qui ne le lisent pas. Certainement pas parce que lire le journal est un préalable à Flaubert, parce qu'ils lisent, c'est aussi nono que ça.

La question qu'il faut oser poser, au moment où on se parle, c'est : « Est-ce encore important de lire ? » Il faut questionner l'époque, comprendre la nature de la communication multimédia interactive qui est en train de révolutionner nos apprentissages. Écouter le beat de la culture de maintenant. Ne me répondez pas que « Flaubert est déjà sur CD-ROM ». La technologie n'est ni un problème ni une solution...

Mettez un nom sur la culture québécoise d'aujourd'hui. Robert Lepage disons. Combien de livres a-t-il lus cette année, pensez-vous ? Qui a le plus nourri son génie, Flaubert ou Peter Gabriel ?

Est-ce encore important de lire ?

Je ne sais pas. Je ne sais VRAIMENT pas. Je ne dis pas non. Je ne dis pas oui. Je dis qu'il faut poser la question sérieusement.

Supposons qu'on réponde oui. Alors il faudra réapprendre à lire aux enfants. C'est la fonction même qui est touchée. Réapprendre à lire comme on apprend à marcher.

Se questionner maintenant sur le « quoi lire » est à peu près aussi pertinent qui se demander, quand on apprend à marcher à un bébé : « Pour aller où ? »

"L'esprit d'un homme, grandi par une idée nouvelle, ne peut jamais plus revenir à son niveau initial."

Oliver Wendell Holmes, fils



LE GRAND DE MONTBLANC

NOUVEAU

Cette nouvelle collection d'instruments d'écriture comprend un stylo à encre, un marqueur, un stylo bille, un portemine et un stylo à encre compact. Sans compter le stylo Rollerball (montré ci-dessus), dont la recharge perfectionnée offre une plus longue durée et une écriture toujours impeccable.

MONT BLANC
THE ART OF WRITING

BIJOUTERIE le roy
7139 rue ST-HUBERT
(coin Jean-Talon)
MONTRÉAL
277-3127

S0437 - C07-2

Sidéens et écoliers dans le même immeuble

Cette perspective n'enchante pas du tout le président de l'école Saint-Joseph

MATHIEU PERREAULT

■ Les enfants de l'école Saint-Joseph joueront bientôt sous les murs d'un centre abritant une soixantaine de sidéens en attente de leur dernière heure. En effet, la résidence Nicole-Laroche s'installera dans l'aile ouest du bâtiment en forme de « U » qui abrite l'école primaire du Plateau, que fréquentent 300 enfants.

Le conseil municipal de Montréal se penche ce soir sur une demande de dérogation au zonage qui permettra à la fondation d'ouvrir ses portes d'ici quelques semaines. La résidence a déjà fait une offre d'achat à la congrégation propriétaire de la bâtisse.

Une perspective qui met en rage le président du conseil d'administration de l'école, M. Denis Turcotte. « Nos enfants vont côtoyer tous les jours des personnes à l'article de la mort, s'indigne-t-il. De plus, la résidence utilisera éventuellement la moitié de la cour centrale comme promenade. Les enfants vont sûrement déranger les malades lors de leurs jeux. »

La directrice Nicole Laroche ne voit pas la situation du même oeil. « Les fenêtres seront toujours fermées car les sidéens ont froid même en été, soutient-elle. Quant à la cour, l'école a un bail de dix ans. Comme aucun balcon ou porte ne donne vers l'est, les enfants ne verront pratiquement jamais les malades. »

Le conseil d'administration s'inquiète également des déchets médicaux et de la circulation rue Bordeaux, dont l'unique voie pourrait être bloquée par les ambulances. « Le traitement des déchets sera parfaitement sécuritaire », rétorque Mme Laroche.

S'agit-il d'une manifestation du syndrome « pas dans ma cour » ? « Je n'en ai pas contre les sidéens, affirme M. Turcotte. Un de mes associés et deux de mes voisins sont morts du sida. »

D'autre part, M. Turcotte se plaint de ne pas avoir été consulté assez tôt par la Ville. « Nous avons reçu la visite de Mme Laroche et de ses administrateurs il y a un an, puis plus de nouvelles, dit-il. Nous pensions qu'ils n'étaient pas sérieux, puis voilà que le six novembre, un avis de la Commission de développement urbain nous informe qu'ils écouteront notre avis sur la dérogation au zonage de la résidence deux jours après. Malgré une demande de reporter l'audience, la Commission a accepté la dérogation et nous a suggéré d'approcher le Comité exécutif de la Ville. »

Le Comité exécutif a alors renvoyé le projet au département d'urbanisme, qui n'a pas jugé bon de le modifier. La note explicative qui accompagnait le dossier lors de son deuxième passage au Comité exécutif soulignait que l'école était au courant du projet lorsqu'elle a acheté la partie de l'immeuble qu'elle occupe, le 26 octobre. Quant aux délais, un avis public avait été publié une semaine avant la réunion de la Commission de développement.

Un juge de plus ou des juges de paix pour désencombrer la cour municipale de Laval ?

ANDRÉ CÉDILOT

■ L'embauche d'un quatrième juge ne changerait rien dans l'immédiat à l'encombrement des rôles de la cour municipale de Laval, révèle une étude de l'administration municipale.

Pourtant, le juge en chef Pierre Lalande déclarait à *La Presse*, mardi, avoir un urgent besoin d'un autre juge pour régler le problème croissant des délais d'audition des causes criminelles et d'infractions diverses.

Hier, le juge Lalande a reconnu que le rapport du Service du budget et de la recherche datée du 16 août ne préconisait pas, pour l'instant, l'engagement d'un quatrième juge permanent.

Au cours d'une conversation téléphonique, il a lu cet extrait à *La Presse* : « À court terme, l'ajout d'un juge ne serait pas LA solution car, au rythme où s'accumulent les causes, on se retrouverait dans la même impasse. »

L'auteur du rapport, Rosaire Landry, pense que cette hypothèse est envisageable à moyen terme, advenant que le gouvernement du Québec, dans le cadre de la décentralisation de ses services, étende la juridiction des cours municipales.

Avant d'en arriver là, M. Landry suggère d'autres avenues, tel élever des cadres du greffe à des fonctions de juge de paix à pouvoir restreint, comme c'est le cas à Montréal. À ce titre, ils peuvent rendre des jugements par défaut en matière de circulation, entendre certaines requêtes.

À Montréal, précise M. Landry, les trois juges de paix rendent quelque 265 000 jugements par défaut annuellement, soit un peu plus de 88 000 chacun !

Cette formule permettrait de libérer le juge Lalande et ses deux collègues, Bernard Caron et Jean Charbonneau, des tâches cléricales qui les empêchent de siéger plus longtemps.

Depuis quelques années, les juges lavallois ne siègent pratiquement pas l'après-midi. Ils consacrent ce temps à vérifier et signer quelque 22 270 jugements par défaut et authentifier 10 000 procédures de nature diverses (sommations, mandats, etc).

Les mesures proposées par M. Landry permettraient justement aux juges d'entendre plus de causes. Selon lui, le personnel de soutien est suffisant pour tenir des audiences cinq jours par semaine, le matin et l'après-midi.

SOLDE
avant Noël

SUR UNE SÉLECTION DE COMPLETS, VESTONS SPORT, PANTALONS, CHANDAILS, PALETOTS, IMPERS DOUBLÉS, PARKAS 3/4, CUIR ET SUÈDE, CHAUSSURES ET BOTTES, ET AUTRES ARTICLES-CADEAUX SÉLECTIONNÉS

RABAIS DE
20% À 33 1/3%

Tailles fortes et élancées

Bovet

• 4475, boul. Métropolitain E. 374-4555
• Carrefour Laval 687-1670
• Galeries d'Anjou 353-6310
• Carrefour Angrignon 366-0762
• Centre Rockland 735-5441
• Centre Eaton 849-9281
• Fairview Pointe-Claire 694-9050
• Promenades St-Bruno 653-5100



ANNIE RIOUX
ASTROLOGUE CLAIRVOYANTE
orientation carrière entreprise - amour
SUR RENDEZ-VOUS: 286-3939
AU TÉLÉPHONE: 1900 451-5756, poste 2039
24h-7 jours T-Tone 18+/4.49$ la min.
2310349 015

UN CADEAU SUPERBE



Pas ce qu'il y a de plus sexy...

mais deux sous-vêtements suffiront pour vos voyages aux quatre coins du monde !

LES SOUS-VÊTEMENTS DE VOYAGE TILLEY : ils se lavent en un clin d'oeil, **sèchent rapidement** et résistent aux taches; ils sont confortables et n'irritent ni ne serrent jamais; ils sont confectionnés de tissu léger et durable qui absorbe la transpiration. Blanc. Dames de TP à TTTG 17 $. Hommes de P à TTTG 19 $.

Satisfaction garantie

Emballage-cadeau gratuit !

Tilley Endurables
158, ave. Laurier Ouest
Montréal 272-7791
POUR PASSER UNE COMMANDE OU POUR DEMANDER UN CATALOGUE GRATUIT COMPOSEZ LE :
1-800-465-4249

Un vrai Noël en tous points !



Le point culminant : notre vrai Père Noël !
De retour au Complexe Desjardins, il remettra aux enfants un joli napperon-jeu très rigolo. Du mardi au samedi de 10 h à 17 h et le dimanche de midi à 17 h. La fin de semaine, évitez les files d'attente en prenant rendez-vous sur place avec le Père Noël.

Un point fort : Tchou-Tchou, le petit train du Pôle Nord !
Balades gratuites à travers le magnifique village de Noël.

Un point d'arrêt : Les Animeries !
Noël, c'est Noël... un superbe spectacle de marionnettes et *Les beaux Noël de Violine et Turlutte...* une excellente pièce de théâtre. Représentations du mardi au dimanche à 13 h 30 et 15 h 30 (supplémentaire le samedi à 11 h). De plus, de nombreuses chorales interpréteront des chants de Noël sur l'heure du midi.

CKAC 730
La Presse

Le dentiste rend maintenant visite aux personnes âgées de NDG et Montréal-Ouest

MARIE-FRANCE LÉGER

■ Âgée de 90 ans et pouvant difficilement se déplacer, Marcelle Eccles peut maintenant bénéficier, grâce à son CLSC, des services d'un dentiste à domicile.

Premier au Québec à offrir des soins dentaires pour sa clientèle âgée inscrite au programme de maintien à domicile, le CLSC NDG/Montréal-Ouest étend à sa façon la réforme de la santé prônée par le ministère de la Santé et des Services sociaux.

Québec ne s'est d'ailleurs pas fait prier pour fournir 20 000 $ pour financer l'achat d'équipement portatif. Le projet fonctionne depuis plus d'un an en partenariat avec la faculté de médecine dentaire de l'Université de Montréal, l'hôpital St. Mary, la régie régionale de Montréal-Centre et le CLSC.

Jusqu'ici, le dentiste Joseph Outmesgine, détaché par l'université, travaille à domicile une demi-journée par semaine. Hier, il a rendu visite pour une deuxième fois à Mme Eccles à son appartement. Après l'obturation d'une carie il y a un mois, le dentiste a procédé hier au nettoyage et à l'ajustement de la prothèse.

Très à l'aise, Mme Eccles a subi l'intervention dans son salon, installée sur la chaise pliante que le dentiste avait transportée dans ses bagages. Outre sa chaise, le dentiste apporte une lampe et trois malettes contenant ses instruments et ses médicaments. D'ordinaire, il est accompagné par un résident de St. Mary, qui a ainsi l'occasion de se familiariser avec les problèmes dentaires particuliers des personnes âgées.



PHOTO ARMAND TROTTIER, *La Presse*

Mme Marcelle Eccles, 90 ans, a reçu hier à domicile la visite du dentiste Joseph Outmesgine grâce au programme de soins dentaires du CLSC NDG/Montréal-Ouest.

Les soins sont gratuits. Le bénéficiaire doit payer uniquement les analyses de laboratoire, les nouvelles prothèses (environ 200 $) ou pour une réfection de prothèse (environ 50 $). Ce programme, coordonné par le docteur Daniel Kandelman, de la faculté de médecine dentaire de l'Université de Montréal, permet d'offrir à peu près tous les soins dentaires disponibles en cabinet privé. Mais s'il s'agit d'interventions majeures, le bénéficiaire sera transféré à l'hôpital St. Mary.

Pour Luc Barré, responsable des soins à domicile au CLSC, la technologie permettrait même de faire des rayons X à domicile : « Malheureusement, il n'y a pas encore de législation pour ça. »

L'objectif de ce programme commun est d'améliorer la santé dentaire des personnes de 65 ans et plus, de favoriser le diagnostic et le traitement des problèmes et d'assurer le dépistage des affections buccales précancéreuses et des tumeurs de la cavité buccale.

Pour le docteur A.J. Camarda, responsable des soins dentaires à St. Mary, ce programme permet des économies susbtantielles au gouvernement en évitant des opérations coûteuses et des jours d'hospitalisation.

« Ça peut aussi sauver énormément d'énergie à un système de santé surchargé », a souligné le docteur Camarda.

Le CLSC a entrepris ce programme il y a un an. La clientèle est évidemment très ciblée : c'est la plus âgée et la moins mobile du territoire.

« L'idéal serait d'étendre ce service à plusieurs CLSC », a commenté le directeur général du CLSC, Terry Kaufman.

LE PLUS BEAU CADEAU DE NOËL
Orchestre de chambre McGill, dir.: ALEXANDER BROTT



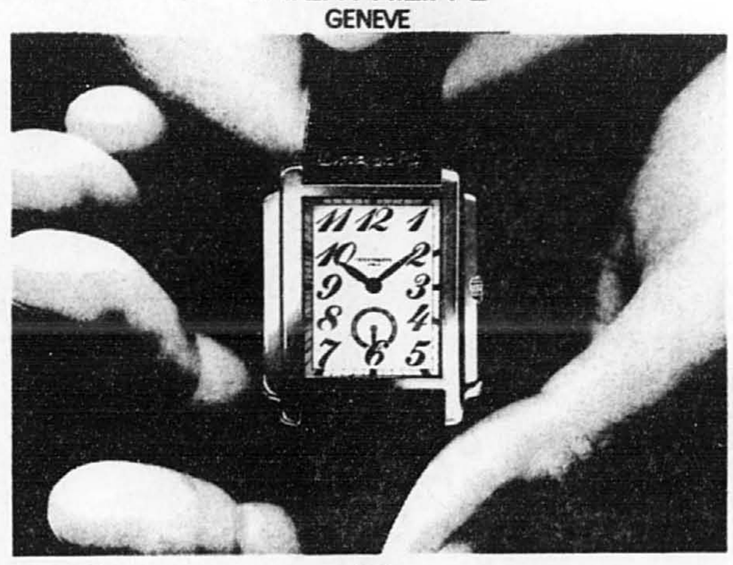
Soliste
EUGENIA ZUKERMAN
flûte
"CONCERT BACH"
Les Quatres Suites
Lundi 22 janvier 1996, 20 h
Théâtre Maisonneuve
Billets: 18 $, 25 $; étudiants 15 $



Soliste
ITZHAK PERLMAN
violon
Mozart: Concerto no 5
Handel: Watermusik
Lundi 8 avril 1996, 20 h
Salle Wilfrid-Pelletier
Billets: 20 $, 25 $, 30 $; étudiants 15 $

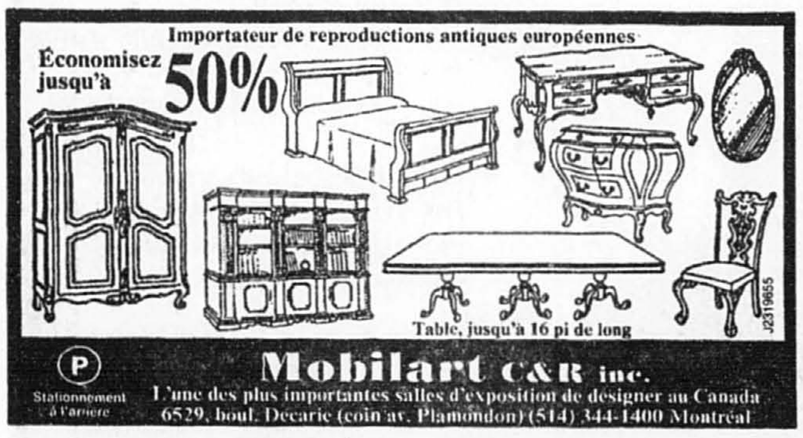
PLACE DES ARTS 842-2112 - ADMISSION 790-1245 - RENS.: 487-5190
Théâtre Maisonneuve Place des Arts | Salle Wilfrid-Pelletier Place des Arts

PATEK PHILIPPE
GENEVE



Exclusif chez
KAUFMANN de SUISSE
BIJOUX ET MONTRES - DEPUIS 1954
2195 Crescent, MONTRÉAL, H3G 2G1 (514) 848-0595

Importateur de reproductions antiques européennes
Économisez jusqu'à 50%



Table, jusqu'à 16 pi de long
Stationnement à l'arrière
Mobilart C&R inc.
L'une des plus importantes salles d'exposition de designer au Canada
6529, boul. Décarie (coin av. Plamondon) (514) 344-1400 Montréal

Gigantesque vente de NOËL de IPC
4 JOURS SEULEMENT JUSQU'AU 18 DÉCEMBRE
IPC MULTI FX
Valeur multimédia
EXCLUSIF À MICRO STYLE GARANTIE 5 ANS (SUR CE MODÈLE)



IPC ORDINATEURS PERSONNELS
MONITEUR NON INCLUS
Designed for Microsoft Windows'95
yes NetWare Tested and Approved
INTERNET READY
PCI LOCAL BUS NOW STANDARD
ISO 9002
intel inside
pentium
- Processeur Pentium Intel 75 MHz
- 8 meg de mémoire
- Bus local PCI
- **Lecteur CD-ROM 4X**
- Lecteur de disquette 1.44
- Carte de son 16 bits
- Paire de puissants haut-parleurs
- 14.4K carte voix / fax / modem
- **Disque rigide haute vitesse 1.08 GB**
- Imo carte vidéo PCI SVGA
- Souris / Tapis / Clavier
- **Windows 95 préchargé**
- Garantie 5 ans
- Service sur place pendant toute la première année d'utilisation

Aussi disponible: IPC 486 Multimédia à seulement 899$ Détails en magasin.
PRIX 1799$
NOUVEAU! DEMANDEZ VOTRE CARTE DE CRÉDIT MICRO STYLE.
Les logos Intel et Pentium sont des marques déposées de Intel Corporation
Le logo IPC est une marque déposée de 30 Micro Computers. J2319936
MICRO Style
CHÂTEAUGUAY CARREFOUR CHÂTEAUGUAY 299D, BOUL. ANJOU 699-3683
À LaSALLE CARREFOUR ANGRIGNON 7077, NEWMAN 595-7212

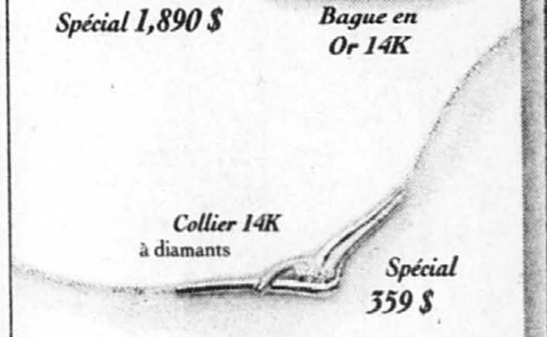
LA BIJOUTERIE MARCEL ANDRÉ
Le spécialiste diamantaire.



Jonc en Or 14K
5 diamants total 0.25ct
Evaluation 1,050 $
Spécial 549 $
5 diamants total 0.50ct
Evaluation 2,150 $
Spécial 1,149 $



Bague en Or 14K
0.25ct
Evaluation 1,800 $
Spécial 690 $
0.50ct
Evaluation 4,500 $
Spécial 1,890 $



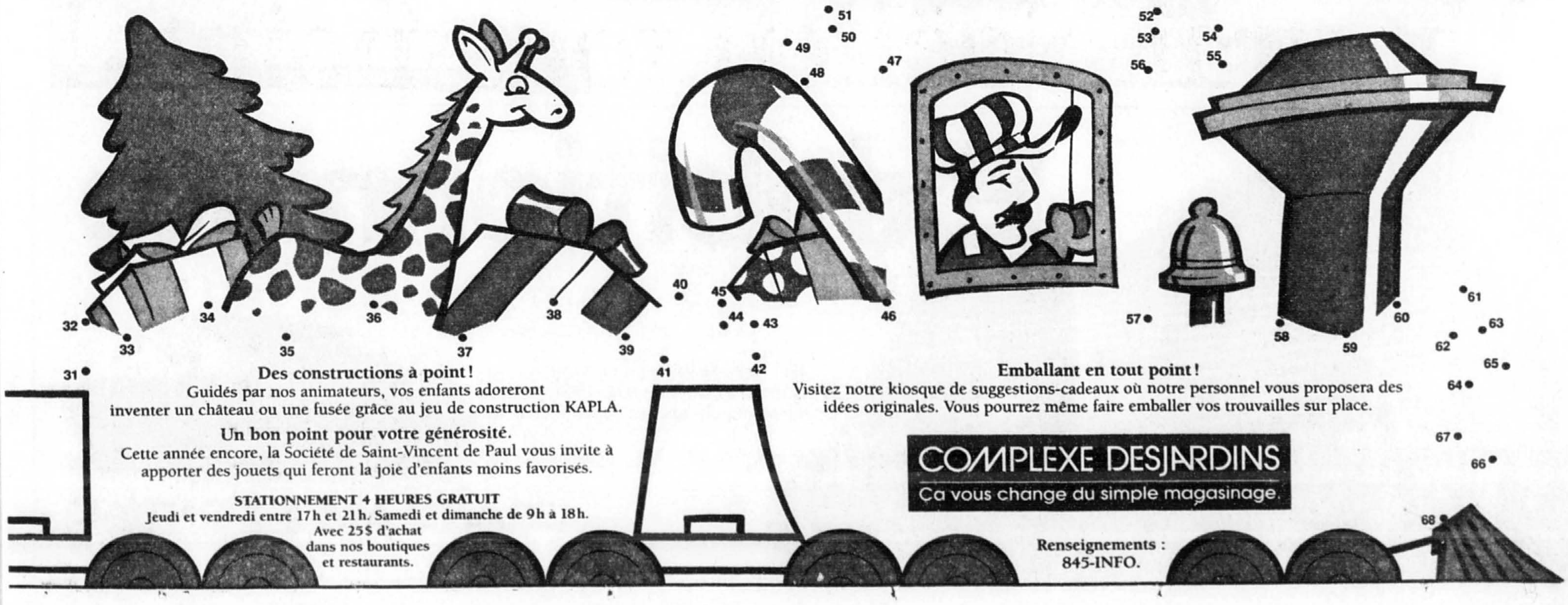
Collier 14K à diamants
Spécial 359 $

Chez Nous...
vous n'achetez pas uniquement un diamant pour son excellent prix, mais aussi pour la qualité de sa taille, sa couleur et sa pureté

DIPLOMÉ G.I.A.
ATELIER SUR PLACE
SERVICE IMPECCABLE
Avant d'acheter un bijou, venez nous consulter.
marcel andré bijouterie diamantaire
5415, rue Beaubien est
Montréal, Québec
(514) 376-2202
Fax. (514) 376-1221

COMPTES IMPAYÉS ?
Droit civil et recouvrement de créances
«Nos clients ne paient d'honoraires que sur obtention du résultat.»
GRÉGOIRE PERRON & ASSOCIÉS
84, rue Notre-Dame Ouest, 6e étage
Montréal (Québec) H2Y 1S6
téléphone: 1 800 661-6441
téléphone: 1 514 285-6441
télécopie: 1 514 285-8589
J2321663

boutique MOUSSELINE
SOLDE
HOMME - FEMME
1180, rue Sainte-Catherine Ouest / 878-0661
2260523 628



Des constructions à point !
Guidés par nos animateurs, vos enfants adoreront inventer un château ou une fusée grâce au jeu de construction KAPLA.

Un bon point pour votre générosité.
Cette année encore, la Société de Saint-Vincent de Paul vous invite à apporter des jouets qui feront la joie d'enfants moins favorisés.

STATIONNEMENT 4 HEURES GRATUIT
Jeudi et vendredi entre 17 h et 21 h. Samedi et dimanche de 9 h à 18 h.
Avec 25 $ d'achat dans nos boutiques et restaurants.

Emballant en tout point !
Visitez notre kiosque de suggestions-cadeaux où notre personnel vous proposera des idées originales. Vous pourrez même faire emballer vos trouvailles sur place.

COMPLEXE DESJARDINS
Ça vous change du simple magasinage.

Renseignements : 845-INFO.

EXCLUSIF
VIENNENT LES FROIDURES
Luxueux manteau en peau d'agneau léger espagnol merinos

POUR FEMMES ET HOMMES CONFECTION SUR MESURE TAILLES: RÉGULIÈRE, PETITE ET GRANDE
CADEAU IDÉAL POUR NOËL
Confortablement chaud par temps froid, sous la neige ou la pluie.
DIRECTEMENT DU FABRICANT
Robert Arnold
OUVERT samedi 9 h 30 à 15 h
dimanche, 11 h à 15 h
lundi au vendredi, de 12 h à 18 h
9250, av. du Parc (angle Chabanel)
local 450 Tél.: 387-5495
J2230195

CAMTEC PHOTO
CE NOËL, offrez-vous des souvenirs parfaits.


Nikon
SONY
Canon
Leica
MINOLTA
PENTAX
OLYMPUS
Manfrotto
Lowepro
ENSEMBLE PENTAX 2-70
599,95$
• 35 mm Reflex complet et facile d'usage
• Zoom 35-80 de grande qualité optique
• Option complètement automatique et manuelle
• Flash intégré
J2321601
Heures d'affaires : Lun. au vend. 8 h 30 - 19 h Samedi 10 h - 17 h Dimanche 12 h - 17 h
CAMTEC PHOTO
26, Notre-Dame Est
875-5110
PLACE VICTORIA CAMERAS
800, place Victoria
Tour de la Bourse
861-0826

Baisse de taxes à Saint-Eustache

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ Pour beaucoup de contribuables de Saint-Eustache, l'impôt foncier sera moins élevé en 1996 qu'en 1988. Le taux de taxation baisse et passe de 1,35 $ à 1,32 $ par tranche de 100 $ d'évaluation.

Dans un discours devant la chambre de commerce de la région de Saint-Eustache, le maire Jean Prévost a précisé hier que pour une maison évaluée à 100 000 $, le compte de taxes moyen sera réduit de quatre pour cent.

M. Prévost, dont le deuxième mandat de maire prendra fin en novembre prochain, a aussi annoncé une réduction de l'ordre de 35 $ de la taxe sur la collecte des ordures ménagères, tandis que la taxe d'eau baisse, pour tous, de 12 $, passant de 106 $ à 94 $.

Pour ce qui est de la taxe d'affaires, elle sera réduite l'an prochain de 8,5 pour cent à 8 pour cent de la valeur locative.

Devant son auditoire, le maire Prévost s'est engagé à « geler le compte de taxes résidentielles pour les quatre prochaines années, soit jusqu'à l'an 2000, et à réduire la dette de la Ville de 66 millions à 55 millions d'ici la fin de la décennie. »

Au début de son allocution, M. Prévost a mentionné que le budget sera en baisse de 2,3 pour cent sur celui qui prendra fin le 31 décembre, passant de 39 488 100 $ à 38 589 400 $. Une somme de 790 000 $ a été prise dans le dernier surplus afin d'équilibrer les prévisions budgétaires de l'an prochain.

Le maire de Sainte-Thérèse met la charrue avant les boeufs

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ Tenant pour acquis que sa candidate, Pierrette Lepage-Venne, allait être élue à l'élection partielle du 17 décembre, le maire Élie Fallu de Sainte-Thérèse l'a nommée, en novembre dernier, présidente ou vice-présidente de trois commissions municipales.

L'élection de dimanche prochain a été rendue nécessaire parce que l'un des candidats au poste de conseiller du district Ducharme est décédé après la période de mise en candidature pour les élections du 5 novembre. Conseillère sortante, Mme Lepage-Venne était de nouveau candidate.

Après avoir été reporté au pouvoir, M. Fallu a procédé à la composition de différentes commissions municipales et nommé Mme Lepage-Venne présidente de la commission des finances et des ressources humaines et vice-présidente des commissions de l'urbanisme et des relations avec les citoyens.

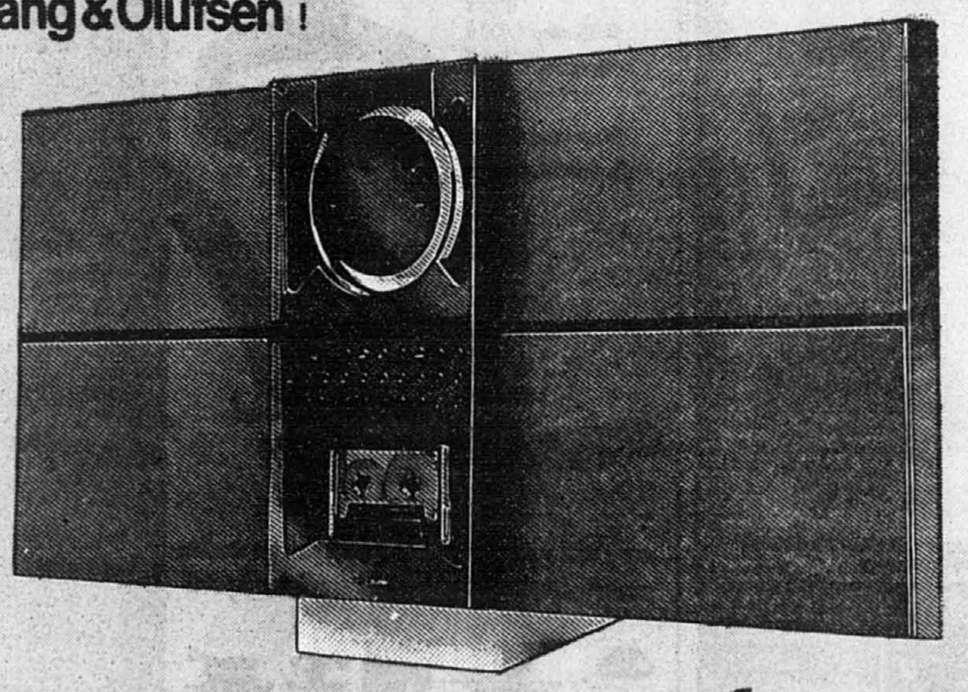
Un porte-parole de la Commission municipale a déclaré à *La Presse* hier qu'il avait consulté deux avocats sur ces nominations et qu'il avait reçu deux avis différents.

Il a ajouté qu'il était cependant très peu commun qu'un maire nomme à la tête de commissions municipales des personnes qui ne sont pas membres de son conseil.

Un contribuable, qui demande à garder l'anonymat, a mentionné que Mme Lepage-Venne s'était placée dans une situation apparente de conflit d'intérêts en refusant d'intervenir sur une question d'urbanisme à la demande d'un de ses adversaires.

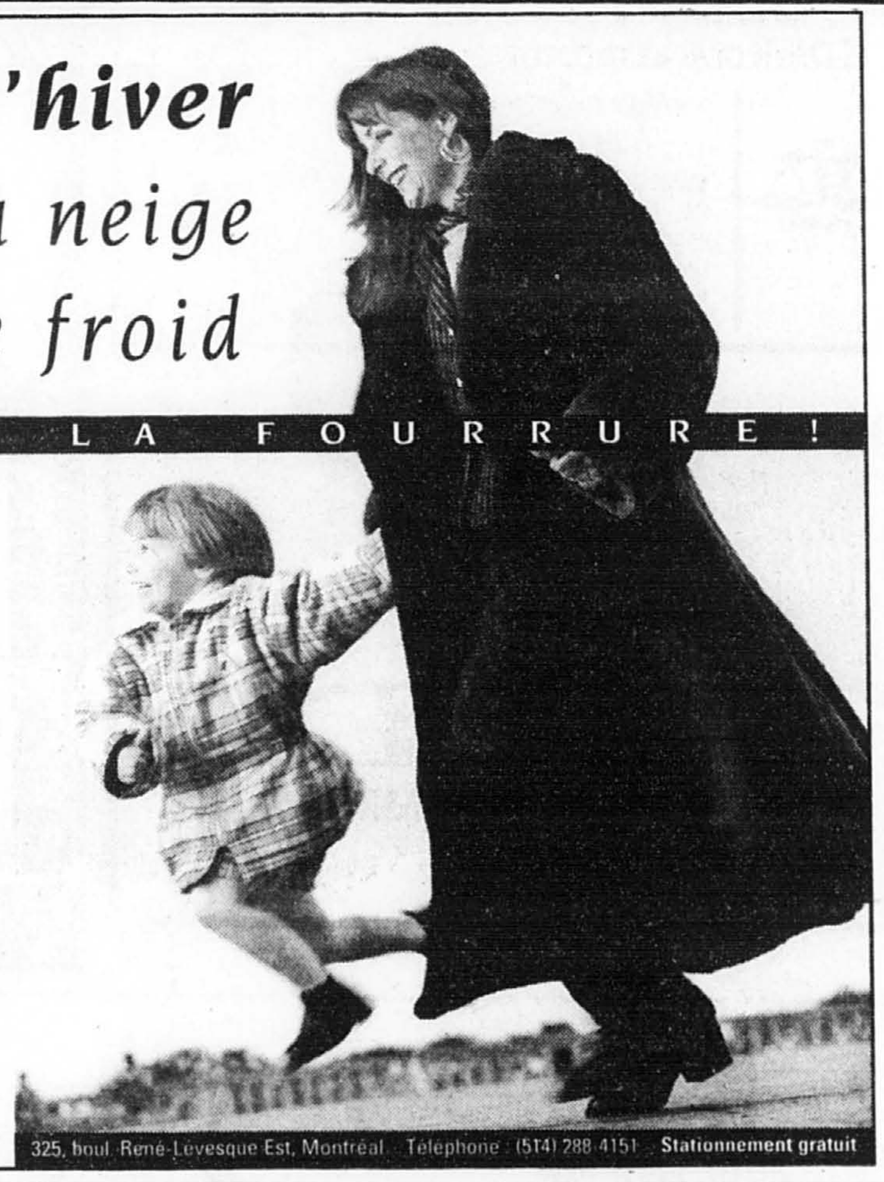
Un autre interlocuteur est d'avis que la décision du maire Fallu de nommer Mme Lepage-Venne à des commissions va embrouiller les électeurs lorsque viendra le temps de faire le choix.

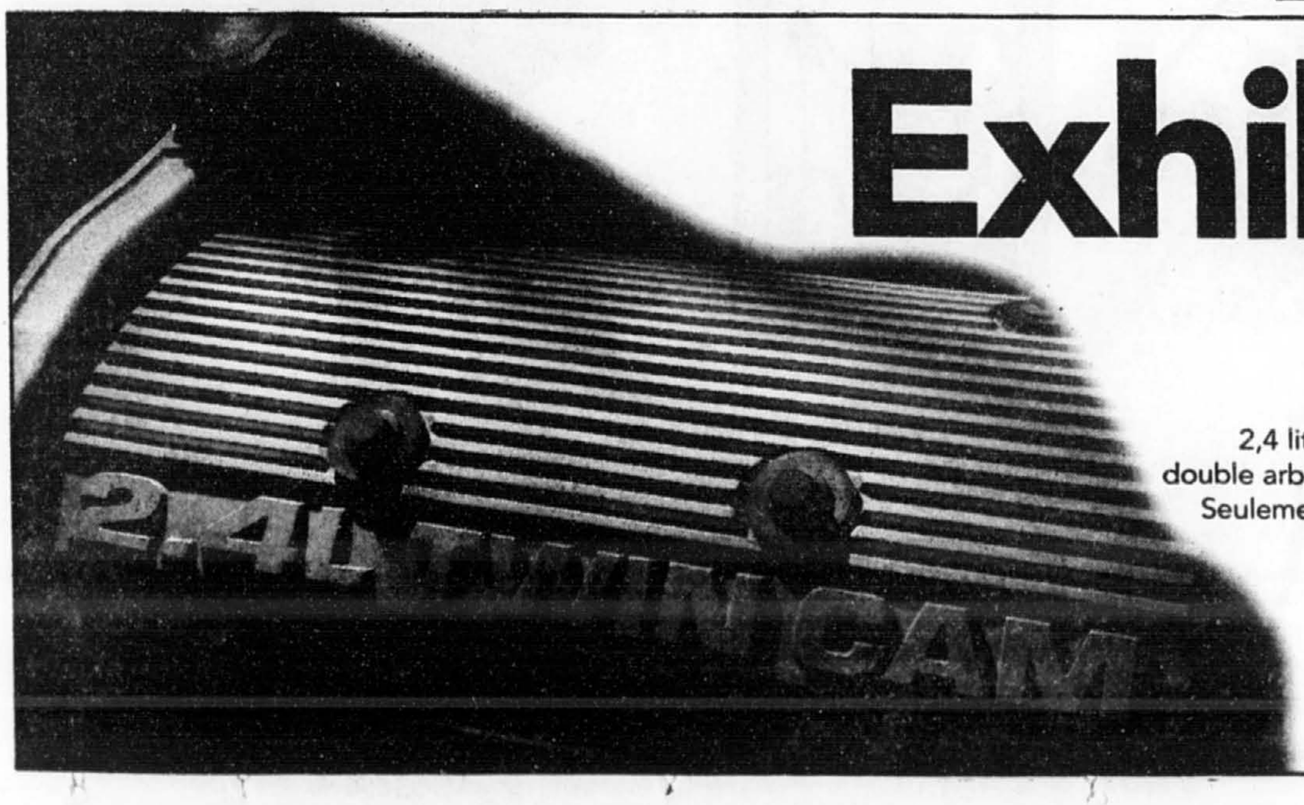
Les deux adversaires de la candidate du parti du maire sont Anne Lauzon et Christian Gauthier, des indépendants.

un système complet de.....
Bang & Olufsen
1995 $
Le BeoSound 2000 est le système musical, compact de Bang&Olufsen. Il regroupe un radio, un lecteur de disques compacts, un magnétophone à cassette, des enceintes actives intégrées et une télécommande à distance. Comme de la magie, la porte coulissante s'ouvre lorsque vous l'approchée. En plus d'une qualité sonore remarquable, le BeoSound 2000 est très logeable, il peut être placé au sol, sur une table ou suspendu au mur. Permettez-nous de vous émerveiller avec le BeoSound 2000 de Bang&Olufsen !

Montréal: 5260, rue Sherbrooke (coin Décarie), 482-4420
Brossard: 8080, boul. Tuschereau O., 466-1999
Laval: 1970, boul. Le Corbusier, 687-3627
Ottawa: 1366, Clyde, (613) 723-2923
audio chèque
audio centre
LUNDI - VENDREDI OUVERT JUSQU'À 21 h
SAMEDI ET DIMANCHE OUVERT JUSQU'À 17 h

Royal Doulton International Collectors Club

CONNAISSEZ-VOUS ROSEMARY?
ÉDITION LIMITÉE EN EXCLUSIVITÉ CHEZ BIRKS, VOICI LA FIGURINE ROYAL DOULTON DE 1996. ELLE VOUS EST OFFERTE AVEC SON PROPRE CERTIFICAT D'AUTHENTICITÉ (SOCLE EN BOIS INCLUS). 280 $
• 1240, SQUARE PHILLIPS 397-2511 • FAIRVIEW POINTE-CLAIRE • CENTRE ROCKLAND • CARREFOUR LAVAL • MAIL CHAMPLAIN • PROMENADES ST-BRUNO
BIRKS

Vive l'hiver
vive la neige
vive le froid
VIVE LA FOURRURE !

C'est incroyable comme on se sent bien emmitouflée dans une fourrure. J'ai trouvé chez Desjardins Fourrures le look que je désirais. Et depuis ce temps, j'aime l'hiver comme une enfant !
Desjardins depuis 1877 FOURRURES Fabricant
• Prêt-à-porter
• Sur mesure
• Pelisse
• Agneau retourné
325, boul. René-Lévesque Est, Montréal Téléphone : (514) 288-4151 Stationnement gratuit

Exhibitionniste

2,4 litres, 16 valves, 4 cylindres, double arbre à cames en tête, 150 chevaux... Seulement pour adultes consentants !

GRAND AM PONTIAC
LA PASSION DE CONDUIRE

Cette fois-ci, Bell dépasse les bornes.

LE 7 DÉCEMBRE DERNIER, BELL A DÉPASSÉ LES FRONTIÈRES. En annonçant son nouveau statut de distributeur exclusif du réseau **CONCERT*** sur son territoire, Bell ouvre une nouvelle voie aux gens d'affaires. Née d'une alliance entre MCI et British Telecom, **CONCERT** est la plateforme internationale évoluée la plus importante au monde.

Pour votre entreprise, cela signifie l'accès direct à un réseau uniforme sans frontières. L'assurance de profiter partout d'un service homogène de transmission de la voix, de l'image et des données. Ainsi que le privilège d'avoir un seul et même fournisseur pour l'ensemble de vos bureaux, d'un bout à l'autre de la planète.

Le 7 décembre dernier, Bell est allée plus loin que jamais pour vous offrir des solutions globales élargissant l'horizon de vos activités. Pour recevoir votre document d'information, composez le **1 800 611-4888.**

*CONCERT est une marque de commerce de Concert Communications Company.

Bell

MINOLTA



450 si
avec objectif
35-70 mm AF

Seuls les reflex Minolta vous offrent une GARANTIE 5 ans pièces/2 ans boîtier

CARACTÉRISTIQUES :
— Sélection automatique ou manuelle des programmes - portraits - paysages - action - synchro lente - ou macro ;
— Système de flash expert multi-fonctions et anti-yeux rouges ;
— Système de flash TTL sans câble ;
— Dos dateur et fonction panorama.

629,95$

— OUVERT LES DIMANCHES 17-24-31 décembre de 10 h à 17 h
— Grand stationnement — Excellent prix pour échange

J2315721

photo A. Laplante INC.
350, boul. des Laurentides (Laval)
669-0595
Stationnement gratuit

L'Alliance de Longueuil demande 2,5 millions pour les propriétaires des immeubles non résidentiels

MARTHA GAGNON

■ L'opposition à Longueuil affirme que la Ville doit remettre 2,5 millions de dollars aux propriétaires de commerces et d'industries qui n'ont plus à payer la surtaxe sur le transport.

C'est ce qu'a soutenu hier soir le porte-parole, Michel Timperio, qui présentera une résolution à cet effet lors de l'assemblée sur le budget le 18 décembre. L'Alliance de Longueuil estime que les propriétaires des immeubles non résidentiels sont lésés par le budget qu'a déposé le maire Claude Gladu la semaine dernière.

Selon M. Timperio, la surtaxe n'est plus nécessaire maintenant que la quote-part de la Ville à la Société de transport de la Rive-Sud a diminué à la suite d'une nouvelle étude quinquennale prévue par la loi.

En 1992, l'administration du Parti municipal avait voté un excédent de 0,25 $ de surtaxe sur les immeubles non résidentiels pour compenser une augmentation de sa contribution à la STRSM.

« Cet excédent, dit-il, a rapporté à la Ville la somme de 2,5 millions par année durant la période de 1992 à 1995. Or, le maire a aujourd'hui l'obligation de retourner l'ascenseur à cette catégorie de contribuables. L'administration n'a pas le droit de conserver cette somme cotisée spécifiquement aux fins du transport pour réaliser sa promesse de geler les taxes. »

L'opposition affirme que le maire a pu réduire son budget de 1,9 %, en partie grâce à ces deux millions qu'il a « puisés discrètement dans la quote-part amoindrie à la STRSM. S'il n'y avait pas eu ce montant, la réduction réelle du budget n'aurait été que de 0,6 %. »

Neige noire dans un secteur de Sainte-Julie

MARC THIBODEAU

■ Des résidants de Sainte-Julie ont eu la désagréable surprise en début de semaine de voir la neige qui recouvre leur terrain adopter une teinte noirâtre en raison de poussières provenant de la carrière du mont Saint-Bruno.

« C'est tout simplement écoeurant. Mes filles ne veulent même pas aller glisser parce qu'elles disent que c'est trop salissant », s'indignait hier Gaétan Lavigueur, résidant de la rue des Tilleuls, non loin de la carrière exploitée par Construction DJL inc.

« On a toujours des problèmes avec cette carrière, note-t-il. Quand ce n'est pas le bruit ou le dynamitage, c'est la poussière... comme dans ce cas-ci. »

M. Lavigueur, avec l'appui de son voisin Serge Fontaine, s'est plaint de la situation à la conseillère municipale Hélène Tardif, qui s'est rendue sur place afin de constater l'état des lieux.

Mme Tardif estime que l'incident, qui n'a touché qu'un nombre « très limité » de résidences, est déplorable mais ne devrait pas se répéter de sitôt.

Le directeur de la carrière, Réjean Gingras, explique que l'accumulation de poussières était due à l'utilisation d'un concasseur mobile auquel la compagnie fait appel depuis quelques mois en raison d'un bris mécanique survenu aux installations de concassage habituelles.

Il a précisé que les émissions produites par l'appareil, qui ne dispose pas, a-t-il dit, d'un système de dépoussiérage adéquat, ont été transportées au loin par une journée de grand vent. « Ce concasseur ne sera pas réutilisé cette année. Il devra être muni d'un système de dépoussiérage acceptable si nous l'utilisons de nouveau », dit-il.

Le directeur de la carrière a ajouté que des excuses seraient prochainement adressées à la population par l'entremise d'un journal local.

Des excuses qui, selon toute apparence, ont bien peu de chances de satisfaire M. Lavigueur. « Chaque fois qu'un problème survient, c'est la même chose, note-t-il. On nous dit que ça ne se reproduira plus et il y a toujours quelque chose d'autre qui survient ensuite. Nous sommes à bout ! »

TOYOTA

TAUX DE FINANCEMENT SPÉCIAUX DE FIN D'ANNÉE SUR LES MODÈLES 1995 ET 1996 NEUFS*

5,2% 24 mois** | 6,2% 36 mois† | 7,2% 48 mois††

TERCEL. COROLLA. CAMRY. AVALON. CELICA. SUPRA. PREVIA. 4RUNNER. T100. TOYOTA TACOMA.

Votre concessionnaire Toyota est fier de commanditer les Jeux olympiques spéciaux

Passez vite chez votre concessionnaire pour les détails.

DÉCROCHEZ LA LUNE TOYOTA APOLLO 13.
Gagnez une des deux nouvelles Toyota Paseo 1996. Obtenez un bulletin de participation et les règlements du concours chez les concessionnaires Toyota participants ou à l'achat de la vidéocassette Apollo 13. Sur vidéocassette partout le 24 novembre.
© 1995 Universal City Studios, Inc. Tous droits réservés.

CRÉDIT TOYOTA
Profitez des plans de financement et du programme de location Solution Toyota offerts exclusivement chez votre concessionnaire Toyota participant. *Offres de financement sur approbation de crédit par Crédit Toyota valables uniquement pour tous les modèles Toyota 1995 et 1996 (sauf Paseo 1996) neufs, vendus et livrés avant le 31 décembre 1995. **Exemple : 15 000 $ à 5,2 % (taux annuel de financement), soit des paiements de 659,42 $ pendant 24 mois. Frais d'emprunt de 826,08 $. Coût total du prêt : 15 826,08 $. †Exemple : 15 000 $ à 6,2 % (taux annuel de financement), soit des paiements de 457,69 $ pendant 36 mois. Frais d'emprunt de 1 476,84 $. Coût total du prêt : 16 476,84 $. ††Exemple : 15 000 $ à 7,2 % (taux annuel de financement), soit des paiements de 360,59 $ pendant 48 mois. Frais d'emprunt de 2 308,32 $. Coût total du prêt : 17 308,32 $. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Maximum de 600,00 $ de frais de transport et de préparation inclus. Pour plus de détails, voyez votre concessionnaire Toyota participant.

AUCUNE TAXE
sur toute la marchandise en magasin
chez ULTIMA*



Ultima a tout pour combler vos besoins du temps des Fêtes :
batteries de cuisine, services de vaisselle, verreries, ustensiles, coutelleries, accessoires de cuisine, draps, couvertures, douillettes, serviettes, accessoires de bain. Tout pour Noël : arbres, lumières, boules et décorations en plus de milliers d'autres idées cadeaux

PAS DE TPS, PAS DE TVQ
Du jeudi 14 au dimanche 17 décembre 1995

*Club Ultima déduira un montant équivalent à la TPS et à la TVQ du montant total de votre achat.
Cettre offre ne s'applique pas aux appareils électriques, confection et installation. Ne peut être combinée à aucun autre rabais.

La plus grande sélection à Montréal, et des bas prix tous les jours!

Service de designer à domicile
Service de design sur mesure gratuit en magasin ou à domicile

CLUB ULTIMA MD
Le lit, le bain, la cuisine & plus encore!

Certificats cadeaux disponibles

Registre cadeaux
Registre de cadeaux et mariés, appelez le 1-800-422-3229

St-Léonard - 6755, Métropolitain Est (sortie Langelier, Marché de la Tour) Tél. : 322-2000
West Island - 3205, boul. des Sources (Transcanadienne, Galeries des Sources) Tél. : 685-6565

et chèques personnels

POUR NOËL



OPTEZ POUR LES SEULS APPAREILS-PHOTOS ÉQUIPÉS D'UNE GARANTIE DE PHOTOS RÉUSSIES!



Kodak **179,99** REG. : 219,99

STAR ZOOM 70 DATE

Cet appareil-photo saisit la magie de Noël en un tournemain grâce à sa mise au point et son flash automatiques!

- Objectif zoom 35 à 70 mm
- Avancement et rembobinage motorisés du film
- Peut imprimer la date sur vos photos!

L'ENSEMBLE COMPREND PILE AU LITHIUM ET FILM!

COUPONS - RABAIS DE KODAK (valeur de 10 $)

Achetez n'importe quel appareil-photo 35 mm* et devenez membre automatiquement!

*SAUF APPAREILS-PHOTOS À USAGE UNIQUE

CLUB PHOTO TOUT BEAU ASTRAL

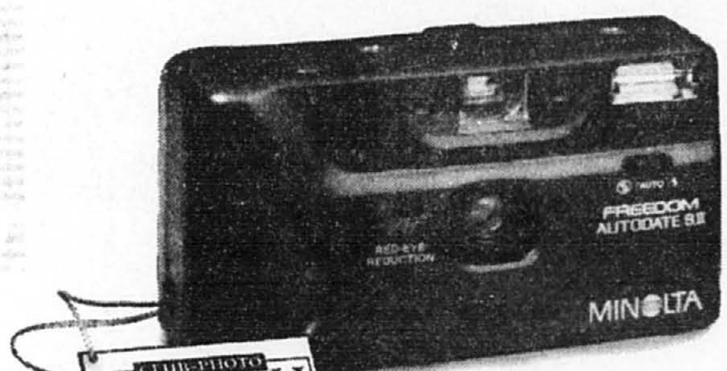
GRATUIT!

PENDANT UN AN, NE PAYEZ PAS POUR LES PHOTOS QUE VOUS N'AIMEZ PAS!

TOUS LES DÉTAILS EN MAGASIN

LES PLUS BAS PRIX GARANTIS!

TOUS LES DÉTAILS EN MAGASIN



MINOLTA **89,99** REG. : 99,99

FREEDOM AUTODATE SII

Idéal pour les photos des Fêtes! Un appareil 35 mm entièrement automatique.

- Mise au point, avancement et rembobinage automatiques
- Réduction de l'effet des yeux rouges
- Peut imprimer la date sur vos photos!

PILES GRATUITES!



Canon **159,99** REG. : 189,99

SURE SHOT 80 TELE

Voyez grand! Le grand angulaire donne de l'envergure à vos photos et le zoom vous restitue le moindre détail.

- Appareil-photo compact 35 mm à mise au point automatique
- Objectif 38 mm grand angulaire et 80 mm téléphoto
- Réduction de l'effet des yeux rouges

PRIME : PILE AU LITHIUM!

plus!

Ne payez rien avant juillet 1996

• PAS D'INTÉRÊTS • PAS DE FRAIS ADDITIONNELS

SUR APPROBATION DE CRÉDIT. ACHAT MINIMUM DE 200 $.



Polaroid

ENSEMBLE POLAROID ONE-STEP

Un appareil-photo instantané amélioré aux lignes pures et modernes. Comprend un objectif gros plan et un flash électronique.

L'ENSEMBLE COMPREND UN FILM INSTANTANÉ GRATUIT!

44,99 REG. : 49,99

UNE EXCLUSIVITÉ D'ASTRAL!

La garantie du fabricant est doublée... **GRATUITEMENT!**

Sur appareils-photos, camescopes, jumelles et accessoires.

DÉVELOPPEMENT INCLUS!

ASTRAL



FORMAT ÉCONOMIQUE

2/16,99 135-24 poses (100 ISO)

LE PRIX COMPREND FILM ET DÉVELOPPEMENT!

48 POSES EN TOUT



Kodak GOLD SUPER 200 ISO

paquet de 8,99

135-24 poses (200 ISO)

48 POSES EN TOUT

PENTAX

399,99 REG. : 449,99



ESPIO 120 DATE

Objectif zoom 38 à 120 mm

- Mise au point, avancement, rembobinage et flash automatiques
- Réduction de l'effet des yeux rouges
- Peut imprimer la date sur vos photos

PRIME : ÉTUI ET PILE AU LITHIUM!

Canon

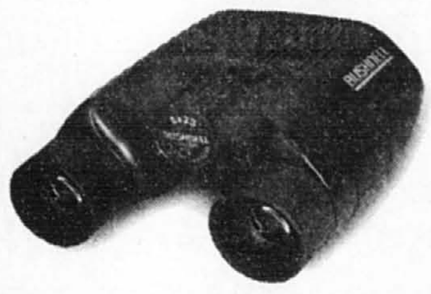
ENSEMBLE REBEL XS

- Gamme complète de fonctions automatiques et flash escamotable
- Système de mise au point à 3 modes
- Comprend objectif Canon EF 35 à 80 mm F4-5.6

PRIME : PILE AU LITHIUM!



569,99 REG. : 599,99



BUSHNELL

JUMELLES COMPACTES SPORTSVIEW 8 x 23

Le Sportsview est doté d'éléments optiques à traitement multi-couches. Pour compléter l'ensemble, un étui et une courroie sont également inclus.

De plus, la garantie du fabricant est doublée GRATUITEMENT!

59,99

CERTIFICATS CADEAUX ASTRAL...



CADEAU IDÉAL POUR NOËL

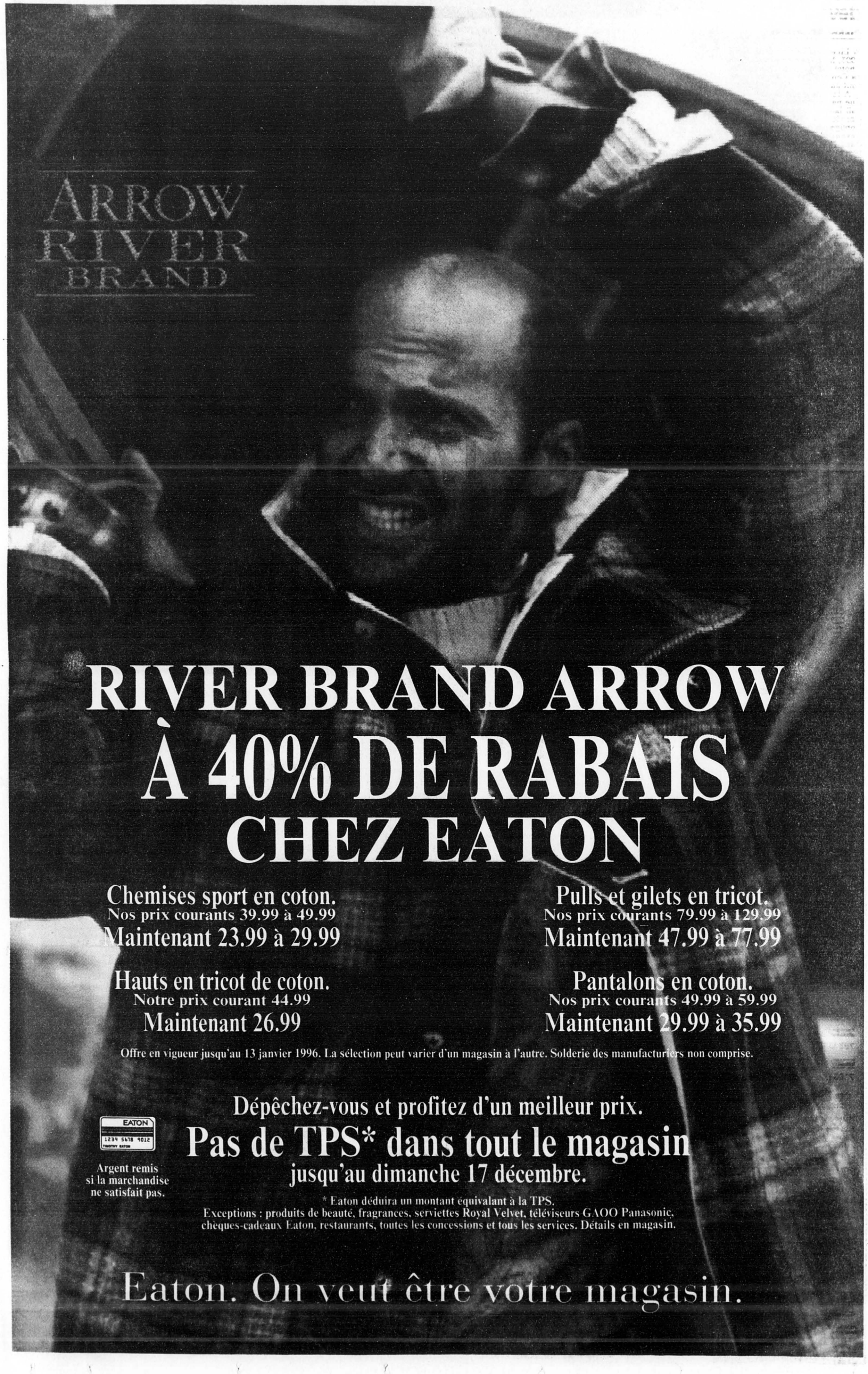
PLACE BOURASSA	(514) 323-4249	PLACE VERTU	(514) 336-8272
PLACE VILLE MARIE	(514) 878-9821	CENTRE ROCKLAND	(514) 733-2669
PLACE BONAVENTURE	(514) 878-4378	JARDINS DORVAL	(514) 636-8221
2020 UNIVERSITÉ	(514) 849-7341	CARREFOUR ANGRIGNON	(514) 363-6918
COMPLEXE DESJARDINS	(514) 843-8219	CARREFOUR LAVAL	(514) 687-7988
PLACE MONTRÉAL TRUST	(514) 843-8836	CENTRE LAVAL	(514) 688-3636
GALERIES D'ANJOU	(514) 354-2001	PROM. ST-BRUNO	(514) 653 8826
CENTRE COMM. LE BOULEVARD	(514) 721-3939	MAIL CHAMPLAIN	(514) 671-5935
PLACE ALEXIS NIHON	(514) 933-7209	PROM. DEUX MONTAGNES	(514) 491-6817
916 STE-CATHERINE EST	(514) 842-5225	PLACE ROSEMÈRE	(514) 979-3306
PLACE VERSAILLES	(514) 355-4709	GALERIES JOLIETTE	1-(514) 752-0956
CENTRE COMM. CÔTE-DES-NEIGES	(514) 343-5209	CARREFOUR DU NORD	1-(514) 436-1011
CENTRE FAIRVIEW	(514) 695-6563	CARREFOUR RICHELIEU	(514) 359-1803

ASTRAL PHOTO

images

BIEN FAIT...EN TOUT TEMPS!

SATISFACTION 100% GARANTIE



RIVER BRAND ARROW
À 40% DE RABAIS
CHEZ EATON

Chemises sport en coton.
Nos prix courants 39.99 à 49.99
Maintenant 23.99 à 29.99

Pulls et gilets en tricot.
Nos prix courants 79.99 à 129.99
Maintenant 47.99 à 77.99

Hauts en tricot de coton.
Notre prix courant 44.99
Maintenant 26.99

Pantalons en coton.
Nos prix courants 49.99 à 59.99
Maintenant 29.99 à 35.99

Offre en vigueur jusqu'au 13 janvier 1996. La sélection peut varier d'un magasin à l'autre. Solderie des manufacturiers non comprise.

Dépêchez-vous et profitez d'un meilleur prix.

Pas de TPS* dans tout le magasin
jusqu'au dimanche 17 décembre.

EATON
1234 5678 9012
TIMOTHY EATON

Argent remis
si la marchandise
ne satisfait pas.

* Eaton déduira un montant équivalant à la TPS.
Exceptions : produits de beauté, fragrances, serviettes Royal Velvet, téléviseurs GAOO Panasonic, chèques-cadeaux Eaton, restaurants, toutes les concessions et tous les services. Détails en magasin.

Eaton. On veut être votre magasin.

Les employés du Crowne Plaza devant le Tribunal du travail

PIERRE BELLEMARE

■ Licenciés la veille de Noël 1993, les 180 employés (CSN) de l'hôtel Holiday Inn Crowne Plaza Centre-Ville de Montréal ne sont pas au bout de leurs peines.

À la suite d'une décision rendue par le commissaire du Travail Jacques Doré, le 5 décembre dernier, la CSN se voit dans l'obligation de porter cette cause devant le Tribunal du travail, dans l'espoir que les 180 employés retrouvent leur emploi et le syndicat ses pleins droits.

Dans sa décision de 97 pages, le commissaire du Travail rejette la requête déposée, le 23 février 1994, par la centrale syndicale visant à constater que la compagnie à numéro 109454 (propriétaire de l'hôtel de la rue Sherbrooke Ouest) est liée par le certificat d'accréditation syndicale et la convention collective des employés du Holiday Inn Crowne Plaza Centre-Ville de Montréal.

Avoir fait ce lien aurait contribué à faire reconnaître subséquemment le syndicat et les droits des 180 employés, jetés à la rue à la suite de la faillite pour le moins nébuleuse survenue en décembre 1993.

Face à la difficulté de confirmer que cette compagnie à numéro et l'homme d'affaires Michael Rosenberg ont des liens entre eux démontrant qu'ils constituent un seul et unique employeur, le commissaire Doré a convoqué, à la toute fin de sa décision, les parties patronale et syndicale à des audiences le premier février prochain.

Il souhaite entendre les parties sur les liens qui unissaient la compagnie à numéro 109454, Prime Hotel et Michael Rosenberg à Holiday Inn, ainsi que prendre connaissance d'autres contrats et ententes survenus entre mars 1986 et décembre 1993.

Erreurs de droit

Après avoir passé au peigne fin la décision du commissaire du Travail, les avocats du service juridique de la CSN en arrivent à la conclusion que celui-ci a commis des erreurs de droit, notamment quant à l'interprétation de l'article 45 du Code québécois du travail relatif à la transmission des droits et obligations résultant de l'accréditation syndicale et de la convention collective.

Aussi, les avocats de la centrale syndicale préfèrent-ils s'adresser au Tribunal du travail, qui a le pouvoir de corriger les erreurs commises par un commissaire du Travail. On devrait savoir d'ici la fin de janvier si le Tribunal du travail accordera ou non la permission d'en appeler.

Dans l'hypothèse où le Tribunal du travail décidera d'entendre cette cause, on peut s'attendre à ce qu'une décision soit prise au courant de l'été prochain.

Après avoir pris connaissance de la décision du commissaire Doré, lors d'une assemblée générale tenue avant-hier, les employés sont convenus de poursuivre leur lutte pour retrouver leur emploi.

Notamment en organisant à nouveau une vigile de 24 heures, du 20 au 21 décembre, histoire de rappeler qu'ils ont été « sauvagement congédiés » le 24 décembre 1993, et également pour souligner le deuxième anniversaire de leur lutte.

CAMTEC PHOTO

CE NOËL, offrez-vous des souvenirs parfaits.



Nikon SONY Canon Leica MINOLTA PENTAX OLYMPUS Manfrotto Lowepro

Ensemble Minolta 450si avec Zoom 35-70
* Réflex 35 mm léger et compact
* Fonction Date et Panorama
* Options d'utilisation automatique et manuelle

599,95$

Heures d'affaires : Lun. au vend. 8 h 30 - 19 h
Samedi 10 h - 17 h
Dimanche 12 h - 17 h

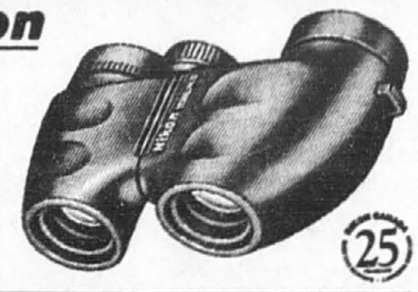
CAMTEC PHOTO
26, Notre-Dame Est
875-5110

PLACE VICTORIA CAMÉRAS
800, place Victoria
Tour de la Bourse
861-0826

DES IDÉES CADEAUX POUR NOËL

JUMELLES Nikon
Travelite 7x20 CF
• Rapprochement de 7X
• Compacte, légère, robuste
• Vision confortable, précise et lumineuse
• Étui compris

129,99$





JUMELLES Nikon
Egret 8x40 CF
• Rapprochement de 8X
• Construction robuste
• Vision très lumineuse
• Idéale pour l'ornithologie
• Étui compris

179,99$

AGRANDISSEUR LPL 35 MM
Complet avec:
• Lampe, porte-objectif
• Objectif 50 mm
• 3 bassins 8x10
• 1 x 25 feuilles de papier Kodak
• 1 révélateur Kodak
• 1 fixateur Kodak
• 1 ens. de 3 pinces
• 1 lampe de sûreté
• 1 thermomètre

Le tout pour 269,99$



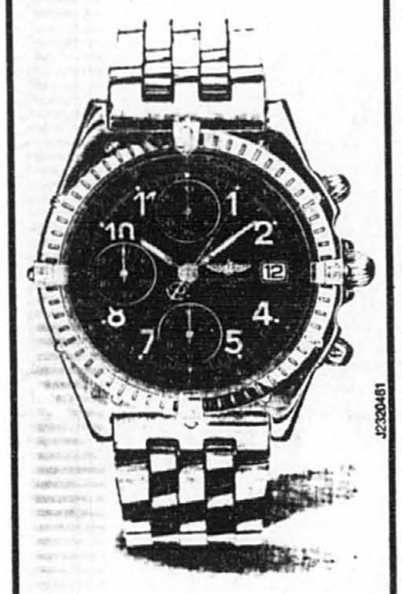
Valide jusqu'au 30 décembre 1995

68e 1927-1995 Le grand choix de la photo / vidéo

« TOUT POUR LA PHOTO / VIDÉO »
L. L. LOZEAU LTÉE
6229, rue ST-HUBERT, Mtl H2S 2L9
Tél. 274-6577
Fax 274-4221
Stationnement municipal à l'arrière
1-800-363-3535

Une idée cadeau !
Cyrano
de Bergerac
987-6919
Dès le 9 janvier
Théâtre du Nouveau Monde
Salle Pierre-Mercure du Centre Pierre-Péladeau

BREITLING
1884



EVEREST
CHERBAKA
Joaillerie-Bijouterie Depuis 1950
BIJOUTIER AUTORISÉ BREITLING
FABRICANT DE LA PRESTIGIEUSE BAGUE DE LA COUPE STANLEY 1993 ET DE LA CANNE À POMMEAU D'OR
8910, boul. Lajeunesse, Montréal (Québec) H2M 1R9
Tél (514) 388-5358 Fax (514) 388-2562

BRAULT & MARTINEAU
le meilleur choix en électronique!
Bénéficiez des conseils de nos experts et de 35 ans d'expérience.
à gagner!
2 JUKE-BOX incluant chacun 100 disques compacts!
En collaboration avec: Quality
VOIR RÈGLEMENTS EN MAGASIN

Payez en novembre 96*
AUCUN DÉPÔT, PAIEMENT, NI INTÉRÊT
• Sans frais d'administration • Sans supplément • Sans frais cachés
Sur tous les produits en magasin!

PLAN DE SERVICE D'ENTRETIEN PROLONGÉ Demandez-le!

HITACHI
• Affichage à l'écran
• Télécommande
• Prise pour écouteur

36 mois garantie
13 PO
339$

36 mois garantie
20 PO
439$

HITACHI
• Prise pour écouteur
• Minuterie

36 mois garantie
27 PO STÉRÉO
699$

HITACHI
• Lampe-écran Ultra Noir
• 600 lignes de résolution
• Haut-parleurs à l'avant
LIVRAISON GRATUITE

36 mois garantie
SON D'AMBIANCE 3D
31 PO STÉRÉO
Ultra NOIR
1099$

HITACHI
• 700 lignes de résolution
• Télécommande universelle Slim Genius^MD
• Haut-parleurs à l'avant
LIVRAISON GRATUITE

36 mois garantie
IMA SUR IMA
SON AMBIOPHONIQUE
50 PO STÉRÉO
CINÉMA MAISON
DOLBY SURROUND PRO · LOGIC
3599$

12 mois garantie
OBJECTIF GRAND ANGLE
ZOOM 24X
799$

MENU D'AIDE À L'ÉCRAN TRILINGUE
HITACHI
12 mois garantie
399$
MAGNÉTOSCOPE À 4 TÊTES HI-FI STÉRÉO
• Autonettoyage des têtes
• Rembobinage rapide
• Télécommande Vidéo Brain^MD
• Entrée audio/vidéo à l'avant

HITACHI
CAMÉSCOPE 8 MM
• Conception à l'épreuve des chocs
• Capacité pour piles AA
• Traitement numérique du signal III • Recherche de la date
• Sortie audio/vidéo • 1 lux

12 mois garantie
VISEUR COULEUR
OBJECTIF GRAND ANGLE
ZOOM 24X
999$

HITACHI
CAMÉSCOPE 8 MM
• Capacité pour piles AA
• Traitement numérique du signal III
• 1 lux • Système d'économie d'énergie
• Télécommande format carte de crédit
• Recherche au montage

LIVRAISON GRATUITE!
PARTOUT AU QUÉBEC
même le dimanche!

HITACHI
• Lampe-écran Ultra Noir
• 1000 lignes de résolution
• Télécommande illuminée
LIVRAISON GRATUITE

HITACHI JVC Genius SHARP ONKYO TOSHIBA Panasonic JVC TOSHIBA Genius SHARP ONKYO HITACHI PIONEER SAMSUNG Memorex ZENITH

CENTRE DE LIQUIDATION 8600, Place Marien (Sortie 85, Métropolitain est) Tél.: 881-9400
LAVAL 1770, Boul. Des Laurentides (Coin St-Martin) Tél.: 667-3210
DOLLARD-DES-ORMEAUX 3345, Boul. Des Sources (Sortie 55, Transcanadienne) Tél.: 685-3577
LASALLE 1130, Dollard (Près du boul. de La Vérendrye) Tél.: 364-6110
LONGUEUIL 3245, Chemin Chambly (Coin Robervals) Tél.: 679-1260
ST-LÉONARD 6875, Jean-Talon est (Près des Gal. d'Anjou) Tél.: 254-9455
BROSSARD 8220, Boul. Taschereau (Coin Poitevin) Tél.: 465-5544
POINTE-AUX-TREMBLES 12605, Sherbrooke est (Près de Tricentenaire) Tél.: 640-6446
HULL 217, Montcalm (Coin St-Joseph) Tél.: (819) 771-8611
ROCK FOREST 4275, Boul. Bourque (Coin Grégoire) Tél.: (819) 562-4242 1-800-267-4240
KIRKLAND 3150, Boul. St-Charles (Sortie 50 Transcanadienne) Tél.: (514) 697-9228

HORAIRE DES FÊTES
Lun.-Ven. 9h30 à 21h
Sam. 9h à 17h Dim. 11h à 17h

Quantité limitée sur certains articles. Achat minimum requis de 500$ meubles/électroménagers et 300$ électroniques. Ne payez que les taxes de vente. Sujet à l'approbation du crédit. *Aucun dépôt, paiement, ni intérêt si payé en entier le 12 novembre 1996.

PROCUREZ-VOUS LA CARTE BRAULT & MARTINEAU

RÉSULTATS

La Poule aux Oeufs d'or MC

Tirage du 95-12-13

1er numéro	
300943	10 000 $
2e numéro	
592553	10 000 $
3e numéro	
793154	10 000 $
4e numéro	
718967	100 000 $

Ces 4 numéros gagnants sont décomposables:

NUMÉROS	LOTS
5 derniers chiffres	1 000 $
4 derniers chiffres	100 $
3 derniers chiffres	10 $
2 derniers chiffres	5 $
NUMÉROS	**LOTS**
5 premiers chiffres	1 000 $
4 premiers chiffres	100 $
3 premiers chiffres	10 $
2 premiers chiffres	5 $

Banco — Tirage du 95-12-13

2	4	6	13	14
15	17	26	31	32
37	38	39	41	42
50	51	52	54	59

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

FUTURE SHOP
SUPER CENTRE DE L'ÉLECTRONIQUE

Électroménagers • Audio
Vidéo • Ordinateurs

NOUS BATTRONS TOUS LES PRIX!*
Annoncés par les autres distributeurs agréés canadiens...
- AVANT L'ACHAT
- APRÈS L'ACHAT

*DÉTAILS EN MAGASIN.

VOUS POUVEZ ÉPARGNER GROS À NOËL

PAS DE T.P.S. SUR UNE VASTE SÉLECTION D'APPAREILS AUDIO ET VIDÉO LES PRIX SERONT RÉDUITS POUR UN MONTANT ÉQUIVALANT À LA T.P.S. DÉTAILS EN MAGASIN

NOS BAS PRIX DE TOUS LES JOURS

OPTIONS 0%
- 12 MOIS D'INTÉRÊT
  AUCUN INTÉRÊT
  • Sur tous les électroménagers
  • Sur tous les téléviseurs 30" et plus
  • Sur tous les chaînes audio à 5 haut parleurs
- 6 MOIS
  AUCUN PAIEMENT
  AUCUN INTÉRÊT
  Sur tous les appareils audio, vidéo et électroménagers
- 90 JOURS
  AUCUN INTÉRÊT SUR TOUT!

S.A.C. Sur approbation du crédit. Pour les options 12 mois et 90 jours, paiements mensuels minimums requis. Frais administratifs minimes payables à l'achat pour les options 12 et 6 mois.

HEURES D'OUVERTURE
LUNDI AU VENREDI 9h – 21h
SAMEDI 9h – 17h
DIMANCHE 10h – 17h

ORDINATEURS

COMPAQ
ENSEMBLE PRESARIO 7110
ÉCONOMISEZ AVEC CE SYSTÈME FIABLE
- Processeur 100 MHZ 486
- Capacité multi-média
- Super rapide CD-ROM
- Son stéréo
- Prêt pour l'Internet
- Téléphone à main libre
- Répondeur intégré
- Capacité télécopieur
- Logiciels en masse! éducation, divertissement
- WIN '95
- RAM 8Mo, DD 540Mo
- Moniteur couleur SVGA

ACHETEZ MAINTENANT ET RECEVEZ UNE REMISE DE 100$ AU MOINS



HP DESKJET 540 INCLUS

MONITEUR DIFFÈRE DE L'ILLUSTRATION.

NOTRE PRIX 2649.99 $
*MOINS REMISE — 100.00 $
VOTRE PRIX APRÈS REMISE 2549.99$

13799710 7110P

Packard Bell
ORDINATEUR MULTIMÉDIA AVEC PROCESSEUR PENTIUM 75 MHz



HP DESKJET 540 INCLUS

ENSEMBLE COMPLET 2999.99$

75 MHZ	8MO	1,0GO	4X	MPEG1	.28 SVGA	14,4
PROCESSEUR	RAM	DISQUE DUR	CD ROM	CARTE VIDÉO	MONITEUR	TÉL./MODEM

38007482 FORCE 482 CDTW

ÉLECTROMÉNAGERS

ENSEMBLE LAVEUSE/SÉCHEUSE



TPS INCLUSE Valeur de 45$

LAVEUSE 399.99
- Grande capacité très robuste
- 2 cycles, 2 combinaisons de temp. de lavage/rinçage

SÉCHEUSE 299.99
- Grande capacité très robuste
- Filtre à charpie sur le dessus
- Très grande porte

01651118
01650111

LE DUO 699.99$

WHIRLPOOL
RÉFRIGÉRATEUR DE LUXE 22 pi cu.
DISTRIBUTEUR D'EAU ET DE GLAÇONS
- Tablettes réglables résistantes aux dégâts
- Contre-porte à compartiments réglables format gallon
- Hydrateurs transparents
- Tiroir à casse-croûte réglable



TPS INCLUSE Valeur de 119$

1799.99$

00154208

TÉL/RÉP

GENERAL ELECTRIC
RÉPONDEUR AVEC HORODATEUR
- Télécommande pleine portée
- Opération une touche facile d'emploi



CURTIS
TÉLÉPHONE SANS FIL
- Très pratique–parfait pour la cuisine ou l'atelier
- Affichage à cristaux liquides
- Prix incroyable



CUR6350 24518309

38.99$

ÉQUIPEMENT DE BUREAU

Canon
IMPRIMANTE COULEUR BJC-4100
- 720 x 360 PPP en couleur sur papier ordinaire
- Impression très rapide
- 300 polices «True Type» sur CD-ROM
- «Playful software» inclus sur CD-ROM Canon
- Garantie de 2 ans



DISPONIBLE SEULEMENT À FUTURE SHOP

NOUVEAU MODÈLE

19808042 CANON BJC 4100

479.99$

HEWLETT PACKARD
IMPRIMANTE COULEUR DESKJET 320
- Imprimé impressionant et unique design; comme laser
- Éblouissant couleurs à très bas prix



ALIMENTEUR DE FEUILLES INTÉGRÉ

61708322 C2634A

369.99$

ENSEMBLE 26 CD-ROM



VALEUR DE 100$!

26 DC POUR SEULEMENT ..59.99$

76108865 DOS CD

LOGICODE



FAXmodem

STANDARD V.34 TRÈS RAPIDE
- Envoyez et recevez les télécopies
- Vitesse 28,800 bps
- Nouveau standard V.34
- Tous les logiciels requis fabriqués aux É.-U.
- Garantie à vie

28.8i 11248280

189.99$

CompuPhone 2000
CLAVIER ET TÉLÉPHONE... DEUX EN UN



UTILISEZ VOTRE ORDINATEUR AU LIEU DE VOTRE TÉLÉPHONE
- Économisez du temps et de l'espace ;
- ensemble d'organisation professionnelle ;
- facile à utiliser et facile à installer.

38808200

149.99$

SAMSUNG
PRIX CHOC!
COUPE-PAPIER AUTO ORGANISE TOUS VOS DOCUMENTS
- Fonction déroissement
- Alimenteur auto 10 pages
- Commutation auto télec./tél.
- Interface TAD



PX 1502 34143002

249.99$

AUDIO ET VIDÉO

Sherwood


SON «SURROUND» DE DOLBY PRO-LOGIC

AUGMENTEZ LA PUISSANCE DE VOTRE CINÉ-MAISON
- Dolby pro-logic 190 watts;
- ensemble incluant les haut-parleurs arrières et le central.
- de marque Accoustic Profiles

ENSEMBLE IDÉAL POUR CINÉ-MAISON

85028405/E2428122 RV-4050R/CRS-122

379.98$

CARROUSEL À 5 DC



CHANGEUR DC AVEC TÉLÉCOMMANDE
- Chargement des 5 disques à l'avant ;
- télécommande à 27 touches ;
- écran multi-fonctions ;
- suréchantillonage 8x ;
- faites-en jouer et changez-les en même temps ;
- mémoire programmable.

EXCELLENT CADEAU POUR NOËL

01127401 JCD4011

169.99$

SAMSUNG
HAUT-PARLEURS DÉTACHABLES AM/FM DC



- Fonction multiple pour DC
- Cassette double
- Contrôle basse/aigus
- Programmable
- Lecture aléatoire/ scannage/répétition

PRIX INCROYABLE

34136188 PCD-815

159.99$

MITSUBISHI CONSUMER ELECTRONICS
TÉLÉVISEUR STÉRÉO 35"



AVEC IMAGE SUR IMAGE AVANCÉE
- Lampe-écran foncée
- Résolution 700 lignes
- Son «surround»
- Télécommande universelle

02601119 38306

2199.99$

RCA
TÉLÉVISEUR 31" STÉRÉO AVEC TÉLÉCOMMANDE UNIVERSELLE



- Télécommande «Master Touch» pour réglage facile de votre télé, magnétoscope et convertisseur d'une seule télécommande
- Panneau 5 prises pour branchement directement vos appareils A/V
- Circuits «Colortrak plus» de pointe

31632 09801306

879.99$

HITACHI
VISEUR COULEUR
- Capacité pour 2 piles «AA»
- Télécommande
- Zoom motorisé 24x et plus!



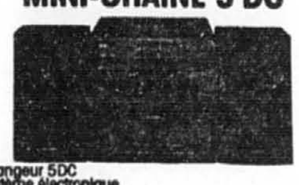
ACCESSOIRES ILLUS. VALEUR 100 $

PAS DE PAIEMENT NI INTÉRÊT AVANT OCT. 96 S.A.C.

VM E310 09803310

998$

SHARP
MINI-CHAÎNE 5 DC



- Changeur 5DC
- Système électronique «EQ» 3 modes
- Syntonisateur numérique
- Cassette double
- Système «X-bass»
- Télécommande

42875450 CMS-B450

299.99$

LECTEUR DE DISQUE COMPACT PERSONNEL



- Design mince
- Écouteurs stéréo
- Programmable
- Adaptateur CA inclus
- Système «extra-bass»

23276611 JC6111

97.99$

Clarion
ENSEMBLE CASSETTE ET HAUT-PARLEURS

SUPERBE PRIX



- AM/FM cassette
- Panneau détachable
- Sortie 4 canaux
- 60 watts, haut-parleurs 6"

24732160 SE 6151

199.99$

TOSHIBA
35" FST Black™ STÉRÉO IMAGE SUR IMAGE



ÉCRAN FONCÉ HAUTE DÉFINITION
- Masque perforé Invar
- Télécommande universelle 40 touches
- Filtre en peigne, entrée SVHS
- Réglage de temp. de couleur
- Rehausseur de détails couleur

MEUBLE INCLUS VALEUR 200$

35B0 04701651

1899.99$

RCA
STÉRÉO HI-FI ET VIDÉO 4 TÊTES

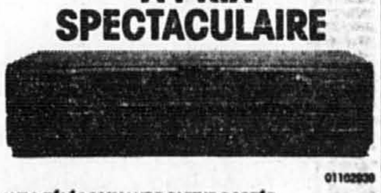


SON INCROYABLE STÉRÉO HI-FI ET VIDÉO 4 TÊTES
- Minuterie 8 émissions/ 1 an
- Repérage auto numérique
- Balayage des publicités

VR-603

328$

MAGNÉTOSCOPE À PRIX SPECTACULAIRE



01102930

AVEC TÉLÉCOMMANDE PLEINE PORTÉE
- Syntonisateur 181 canaux
- Programmation 1 an/8 émissions
- Beaucoup plus!

184$

FUTURE SHOP
SUPER CENTRE DE L'ÉLECTRONIQUE

*Sur approbation du bureau de crédit. **L'intérêt calculé tous les mois est éliminé à la remise du paiement mensuel minimal (si requis) et le solde doit être remboursé à la fin de la période couverte l'offre sans intérêt. **Les frais administratifs (29,95 $ pour 6 mois, 44,95 $ pour 12 mois) jumelés à l'intérêt détacheront le taux de pourcentage annuel (TPA). Exemple de l'option 12 mois sans intérêt (taxes incluses): Si les mensualités minimales totalisent 811,14 $ pour un achat de 1 500 $ ou 814,85 $ pour un achat de 2 000 $ sont versées et le solde est remboursé dans les 12 mois suivant l'achat. L'intérêt est éliminé et les frais administratifs de 44,95 $ forment un TPA de 3,00 % (coût total 1 544,95 $) pour un achat de 1 500 $ ou 2,25 % (coût total 2 044,95 $) pour un achat de 2 000 $. Si vous décidez de prolonger le financement sur 12 mois additionnels et que les mensualités minimales totalisent 1 179,36 $ pour un achat de 1 500 $ ou 1 572,48 $ pour un achat de 2 000 $ sont versées et le solde est remboursé dans les 24 mois suivant l'achat. L'intérêt (calculé à compter de la date d'achat) et les frais administratifs totalisent 634,65 $ (coût total: 2 134,65 $) et le TPA équivaut à 26,91 $ pour un achat de 1 500 $ ou 831,22 $ (coût total: 2 831,22 $) et le TPA équivaut à 26,43 % pour un achat de 2 000 $. Maximum de 30 jours sans intérêt pour les compagnies. Empruntes personnelles seulement. Pas de détaillants. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. †Détails en magasin. ††Différe de l'illustration. ⊛Les articles étiquetés «SOLDE» sont offerts à prix réduits. Les autres articles sont à nos bas prix garantis de tous les jours. Certains articles ne sont pas disponibles dans tous nos magasins. En raison de l'heure de tombée élevonée de cette publicité, il est possible que certains articles soient offerts à prix plus bas en magasin.

MAINTENANT OUVERT À POINTE CLAIRE



POINTE CLAIRE 6321, AUTOROUTE 40 428-1999

ANJOU	7200, BOUL. DES ROSERAIES (DERRIÈRE LES GALERIES D'ANJOU)	352-8825
LAVAL	1645, BOUL. LE CORBUSIER	978-5420
GREENFIELD PARK	745, BOUL. TASCHEREAU	465-4260
MARCHÉ CENTRAL	1041, RUE DU MARCHÉ CENTRAL	387-3188
LASALLE	7077, BOUL. NEWMAN CARREFOUR ANGRIGNON	368-8002

NOUS ACCEPTONS LES COMMANDES PAR TÉLÉPHONE. COMMUNIQUEZ AVEC LE FUTURE SHOP LE PLUS PRÈS DE CHEZ VOUS.

Affaire Toope : meurtres prémédités ou homicides involontaires ?

BRUNO BISSON

■ Les meurtriers de Frank et Jocelyn Toope n'avaient aucune raison de les tuer et rien, sinon la préméditation du crime, n'explique pourquoi ils n'ont pas pris la fuite en constatant que le couple allait les prendre en flagrant délit de vol.

C'est la thèse qu'a soutenue, hier, le substitut du procureur général, Me Louis Miville-Deschênes, au procès d'un adolescent de 13 ans accusé des deux meurtres survenus dans la nuit du 2 avril, à Beaconsfield, en banlieue ouest de Montréal.

Frank Toope et sa femme Jocelyn, âgés de 75 et 70 ans, ont été battus à mort à coups de bâton de baseball et de bouteille. Trois jeunes de 13, 14 et 15 ans ont été accusés des meurtres. Le cadet subit son procès en Chambre de la jeunesse depuis le 10 novembre.

Selon Me Miville-Deschênes, le film des événements de la nuit démontre qu'avant même d'entrer dans la chambre, les adolescents avaient l'intention de tuer les Toope. En arrivant sur les lieux vers 2 h du matin, ils voient la porte du garage entrebâillée et découvrent que la voiture du couple s'y trouve. Mais les accusés décident d'entrer par effraction sans chercher à savoir s'il y a quelqu'un à la maison, malgré ces signes.

Dans le garage, ils mettent des gants. L'accusé de 14 ans dit alors que « la police ne relève pas les empreintes pour un simple vol (c'est faux), mais elle le fait dans les cas de meurtre ». Le jeune de 14 ans a admis avoir dit cela, mais prétend que c'était une blague, ce que le procureur a mis en doute.

Par la suite, les trois s'introduisent dans la maison par une fenêtre du sous-sol. L'accusé de 13 ans et un complice ramassent des bouteilles qui traînent pour s'en faire une arme. En montant, le plus âgé tend son bâton de baseball à l'adolescent de 14 ans et lui dit de s'en servir si les Toope les surprennent.

Le procureur a également rappelé que le présumé complice de 14 ans connaissait les Toope, qu'il ne les aimait pas et qu'il était sûr qu'ils n'avaient pas de téléphone dans la chambre. Il a aussi dit au procès que l'âge des victimes était un avantage, parce que les personnes âgées n'essaient pas d'appeler la police en sachant que des voleurs peuvent les maltraiter.

Enfin, a résumé Me Miville-Deschênes, une fois dans la chambre à coucher au moment où Mme Toope s'est réveillée, pourquoi n'ont-ils pas fui au lieu de les battre à mort ?

« L'accusé savait ce qui allait se passer, et il l'acceptait, a soutenu Me Miville-Deschênes. Non seulement il l'acceptait, mais il a été le premier à passer à l'acte (en frappant Mme Toope avec sa bouteille). Il s'attendait à tuer des gens, à partir du moment où ils ont « blagué » sur ce sujet dans le garage. »

En défense, l'avocat de l'accusé, Me Hans Gervais, a toutefois soulevé plusieurs arguments contredisant cette thèse.

Il a demandé pourquoi les accusés ont fouillé le reste de la maison en silence avant de se rendre dans la chambre, s'ils avaient de toute façon l'intention de se débarrasser des victimes ? Pourquoi, dans ce cas, ne les ont-ils pas tués tout de suite pour être tranquilles par la suite ? Et pourquoi deux des accusés, qui n'étaient pas armés en arrivant, ont-ils attendu d'être sur place pour s'armer de bouteilles, alors qu'ils auraient très bien pu se trouver des armes plus faciles à manier avant de se présenter là ?

Me Gervais a aussi souligné des contradictions dans le témoignage de l'adolescent de 15 ans, qui a dit en Cour qu'il n'avait frappé que M. Toope, et pas plus de trois fois, alors qu'il a confessé à la police, après son arrestation, avoir frappé les deux victimes, et beaucoup plus que trois fois.

L'avocat ne conteste pas que son client se trouvait sur place quand les Toope ont été assassinés.

Il soupçonne toutefois que le plus vieux des accusés est le principal responsable du carnage et que son client en a surtout été le témoin, pas un participant.

En conséquence, Me Gervais a ouvert la porte à un verdict d'homicide involontaire, dans la mesure où son client ne pouvait prévoir que le vol par effraction allait dégénérer en meurtres.

L'absence d'une preuve de la prévisibilité des faits, a conclu Me Gervais, devrait mener à l'acquittement de son client. La juge Lucie Rondeau rendra son verdict le 26 janvier.

Il meurt devant des agents venus perquisitionner

MARCEL LAROCHE

■ Surpris par des policiers de la SQ venus l'arrêter pour une banale histoire de stupéfiants, un homme est mort sous les yeux de sa conjointe, vraisemblablement foudroyé par une crise cardiaque.

L'incident qui a coûté la vie à Jeannot Bellefleur, 36 ans, s'est produit vers 22 h mardi, au moment où cinq enquêteurs de l'escouade du crime organisé de la SQ se trouvaient dans son logement du 749, rue Nobert, à Longueuil. Ils s'y étaient présentés dans le cadre d'une enquête de routine sur un petit réseau de trafiquants de drogue.

Munis d'un mandat de perquisition, les enquêteurs avaient déjà eu le temps d'expliquer le but de leur visite aux deux occupants du logement, Jeannot Bellefleur et sa compagne, Carole Dubois, trouvés en possession de 74 grammes de marijuana, lorsque l'homme s'est soudainement affaissé.

Alertés par les policiers, des ambulanciers d'Urgences-Santé ont transporté le blessé à l'hôpital Charles-Lemoyne, à Greenfield Park, où son décès a été constaté à minuit trente.

L'enquête (du SPCUM) semble démontrer que M. Bellefleur aurait tout simplement été victime d'une défaillance cardiaque. Il faudra toutefois attendre les résultats de l'autopsie avant de fermer leur dossier.

Attention à la contrebande !

MARCEL LAROCHE

■ À l'approche de la période des fêtes, la Sûreté du Québec rappelle que l'achat de produits de contrebande, tels les spiritueux et le tabac, constitue un crime punissable par des amendes allant de 175 à 425 $, assorties d'une possibilité de saisie du véhicule utilisé pour le transport de la marchandise illégalement obtenue.

Dans le cadre de son programme ECLAT (échec à la contrebande de l'alcool et du tabac), la SQ a déjà obtenu en 1995 des résultats importants, ayant procédé à la saisie de 224 232 litres de boissons illégales.

Les policiers ont aussi intercepté des camions remorques transportant des vins et des spiritueux illégalement importés au Québec ; 21 p. cent des boissons saisies au Canada le sont ici.

Des 2446 établissements licenciés du Québec visités par les policiers, 27 p. cent ont été pris en défaut en vendant à leur clientèle des produits d'alcool et de tabac de contrebande.

Grâce à sa ligne directe sans frais 1-800-391-6011 mise à la disposition des citoyens pour contrer la lutte à la contrebande d'alcool et de tabac, la Sûreté du Québec a également saisi des spiritueux et des cigarettes vendus en milieu de travail.

Parallèlement au lucratif marché de la contrebande de spiritueux, la SQ fait face à celui du tabac qui s'est transformé au cours des derniers mois en un commerce interprovincial.



DRAPS • ÉDREDONS D'OIE • DOUILLETTES • SERVIETTES • PARURES DE FENÊTRES • MATELAS

VOTRE MAGASIN DE CADEAUX POUR LES FÊTES



Springmaid MARTEX Wamsutta Fieldcrest CANNON Dan River

ÉPARGNEZ JUSQU'À 60% SUR LA LITERIE DE MARQUES REPUTÉES!

Ensembles de draps en percale
180 fils po²

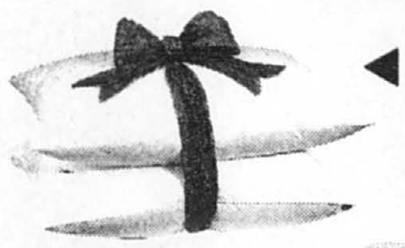
Simple	16.95	Grand	32.95
Double	26.95	Très grand	47.95

Première qualité Couvertures 100 % coton
Toutes grandeurs 19.95

Édredons d'oie blanche ▶



Simple	59.95
Double	79.95
Grand	89.95
Très grand	129.95

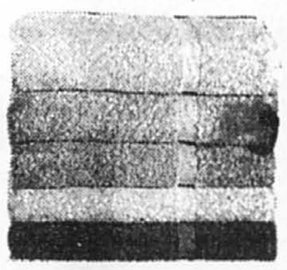


◀ **Oreiller de duvet 24.95**

Oreiller Simmons 6.95

Serviettes MARTEX
Pour un super cadeau !

Bain	6.95
Essuie-main	4.95
Débarbouillette	2.95





MATELAS
Choisissez parmi plus de 100 modèles et formats!
LIVRAISON GRATUITE
CADRE DE LIT GRATUIT AVEC TOUS LES ENSEMBLES SEALY ET SIMMONS!

SIMMONS Nous payons la TPS et la TVQ sur les ensembles Simmons
ESCOMPTE ADDITIONNEL DE 10% SUR NOS PRIX Sealy SUR PRÉSENTATION DE CE COUPON

Sealy Monte Carlo

Simple	110 ens. 189	Grand	169 ens. 289
Double	135 ens. 235		

Sealy Posturepedic

Simple	279 ens. 389	Grand	435 ens. 599
Double	379 ens. 479	Très grand	635 ens. 779

Simmons Beautysleep Evasion

Simple	199 ens. 299	Grand	279 ens. 449
Double	249 ens. 399		

Simmons Beautyrest

Simple	399 ens. 599	Grand	549 ens. 849
Double	499 ens. 799	Très grand	699 ens. 999

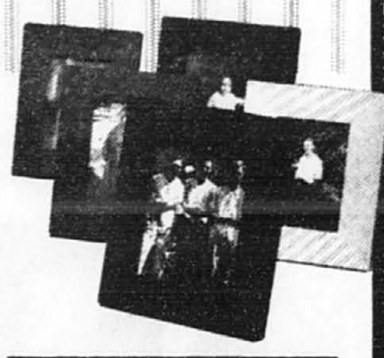
MATELAS «PAYEZ ET EMPORTEZ» À COMPTER DE 36"



Épargnez maintenant JUSQU'À 60% dans tous nos rayons...

lit ❖ bain ❖ fenêtres
matelas ❖ batteries de cuisine
porcelaine ❖ cristal ❖ verres
couverts ❖ cuisine ❖ tapis
ET NOTRE VASTE RAYON DES CADEAUX !

NOS PRIX SONT IMBATTABLES! COMPAREZ, VOUS SEREZ CONVAINCU!

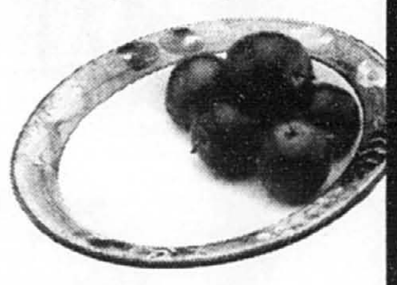


Le plus grand choix de cadres à Montréal! Choisissez parmi des centaines de styles à compter de 9.95

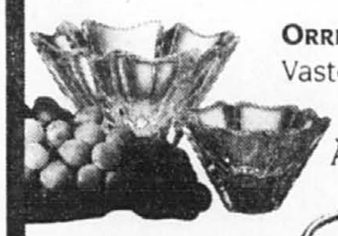
OFFRE SPÉCIALE!
JOHNSON BROTHERS
Wedgwood
GRATUIT
Ensemble de 20 pièces London White de Johnson Brothers (valeur au détail de 230 $) à l'achat de n'importe quel ensemble Wedgwood de 20 pièces en porcelaine.

Épargnez jusqu'à 50 %

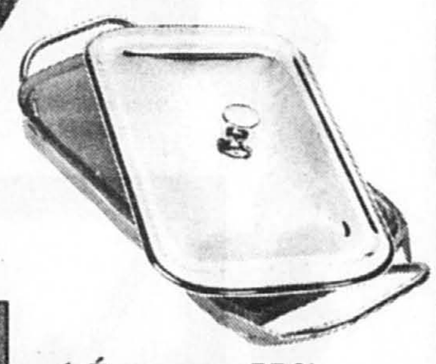
Bols à fruits et plateaux de grand format ▶
À compter de 59.95



ORREFORS • SUÈDE
Vaste choix de vases, de bols et de verres sur pied
À compter de 49.95

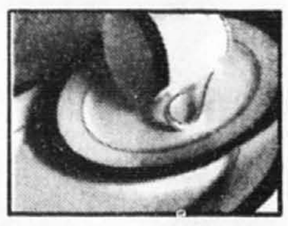


Cocotte plaquée argent, 2 pintes
Prix incroyable!
18.99 ▶





◀ **Épargnez 55 %**
Action, Aspen, Atlanta
Ens. de 20 pièces (pour 4)
Prix de détail. 140.00
Solde 69.95



LENOX
Épargnez 30 %
ET RECEVEZ 8 BOLS À SOUPE GRATUITS!

Ens. de 40 pièces (pour 8)	Prix de détail	Notre prix	8 bols à soupe gratuits!
Kristy	1130	789	valeur de la prime 456 $
Hanna	1130	789	valeur de la prime 456 $
Margaret	1130	789	valeur de la prime 456 $
Courtyard	1130	789	valeur de la prime 456 $
Kelly	1320	899	valeur de la prime 560 $
Royal Kelly	1320	899	valeur de la prime 560 $
Classic Edition	2000	1368	valeur de la prime 800 $

LE SUPERCENTRE DE LA MODE MAISON
LINEN CHEST
NOS PRIX SONT IMBATTABLES • COMPAREZ VOUS SEREZ CONVAINCU

Politique de prix Garantie sans conditions
CHAQUE JOUR/TOUTE L'ANNÉE
Nous sommes convaincus que nos prix sont les plus bas! Si vous trouvez la même marchandise ailleurs à plus bas prix, nous respecterons non seulement ce prix mais nous vous accorderons un rabais additionnel de 10%.

Centre Rockland, V.M.R. 341-7810
DÉCOR DÉPOT Les Galeries Laval 681-9090
Promenades de la Cathédrale 282-9525

CERTIFICATS-CADEAUX ET EMBALLAGE GRATUIT !

ACCESSOIRES POUR LE BAIN • DRAPS EN PERCALE • HOUSSES DE DUVET • GADGETS DE CUISINE • RIDEAUX DE DOUCHE • COUVERTS • CRISTAL • FIGURINES • TAPIS • OREILLERS • PORCELAINE • LITS EN LAITON • BATTERIES DE CUISINE • COUVERTURES • NAPPES • NAPPERONS • VERRES • CADEAUX • MEUBLES POUR BÉBÉS

POLITIQUE DE PRIX GARANTIE • SERVICE À DOMICILE • LISTE DE MARIAGE

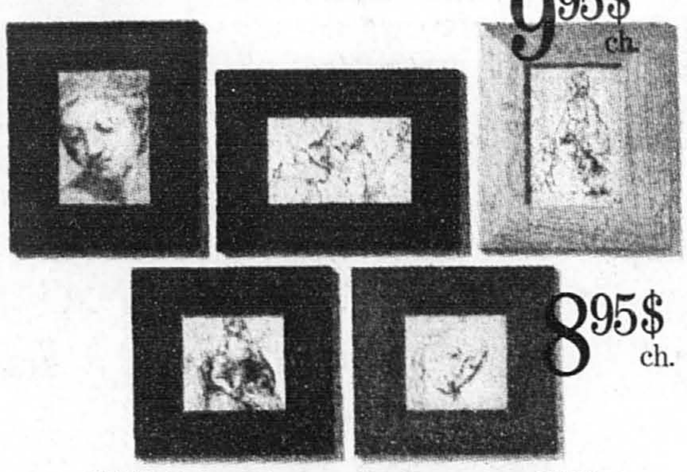
Votre famille s'agrandit?

Cadres et sous-verres de tous les formats... de quoi accrocher toute la famille. Un beau cadre peut rendre toute photo intéressante. Même celle du nouveau petit ami de votre fille. Chez IKEA, vous trouverez tout ce qu'il faut pour que vos murs soit à votre image.



9,95 $ ch.

STAFFLI. *Chevalet de table. Pin massif.* **9,95 $** *ch.*



9,95 $ ch.

8,95 $ ch.

ROMB. *Cadre. Coloris variés. 11 cm x 11 cm.* **8,95 $** *ch. 10 cm x 15 cm.* **9,95 $** *ch.*

9,95 $ les 4

BLUDDER. *Cadres. Bois et métal. Aimanté. Coloris variés.* **9,95 $** *les 4.*



4,95 $ les 5

Cartes avec enveloppes. *Sujets variés. 13 cm x 18 cm.* **4,95 $** *le pqt de 5.*



49,95 $ les 2

BILDSTORP. *Illustrations encadrées. <Oiseaux>. 35 cm x 43 cm.* **49,95 $** *les 2.*



19,95 $ ch.

BILDSTORP. *Illustrations sous cadre en laiton. <Mousses>. 24 cm x 33 cm.* **19,95 $** *ch.*



2,95 $ les 3

RAKET. *Cadres. Bois non traité. 10 cm x 15 cm.* **2,95 $** *les 3.*



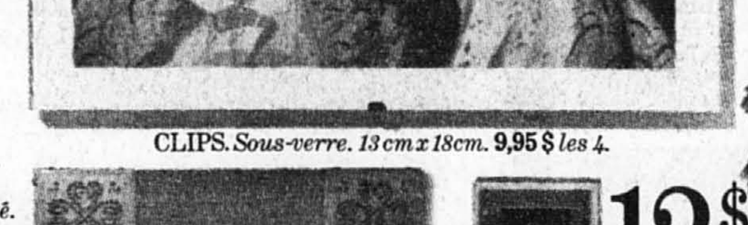
14,95 $ ch.

RÄTT. *Cadre triple. Bois non traité. Pour 3 photos de 10 cm x 15 cm.* **14,95 $** *ch.*



4,95 $ les 3

FLUKT. *Cadres. Plastique. Coloris variés.* **4,95 $** *les 3.*



18,95 $ les 3

TRADIS. *Cadres. Bois incrusté. Coloris variés. 6 cm x 9 cm.* **18,95 $** *les 3.*

9,95 $ les 4

CLIPS. *Sous-verre. 13 cm x 18 cm.* **9,95 $** *les 4.*

6,95 $ les 2

REKORD. *Cadres. Bois argenté. 10 cm x 15 cm.* **6,95 $** *les 2.*

12 $ les 3

GAFS. *Cadres cubiques. Choix de couleurs. 5 cm x 5 cm.* **12 $** *les 3.*

9,95 $ ch.

FIFFIG. *Cadre. Hêtre et fer martelé. 9 cm x 9 cm.* **9,95 $** *ch.*

IKEA®

Faites comme chez vous

© Inter-IKEA Systems B.V. 1995

L'offre se termine le 17 décembre 1995. Jusqu'à épuisement de la marchandise. 9191 boul. Cavendish (Autoroute 40 et Cavendish), Ville St-Laurent. Tél. : 738-2167.
Heures d'ouverture : lun. à vend. 10 h à 21 h, sam. 9 h à 17 h, dim. 10 h à 17 h. **Fermé le 25 décembre. Mardi 26 décembre : 13 h à 21 h. Fermé les 1er et 2 janvier.**